

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie: Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.): Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Parissant le Vendredi

Rédacteur en chef: Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:

France: 0 fr. 50 — Étranger: 0 fr. 60

Adresse télégraphique: Éconopéen-Paris

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »

Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

TELEPHONE: Central 46-61

N° 1342. — 52^e volume (2^e)

Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 23 Novembre 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s'valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1917 9 novemb.	5.329	252	22.232	2.805	1.846	1.148			5 1/2
1917 15 novemb.	5.330	250	22.346	2.711	1.886	1.164			5 1/2
1917 22 novemb.	5.332	249	22.415	2.800	1.868	1.143			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1917 23 octobre...	3.006	137	12.673	7.169	14.429	13			5 1/2
1917 31 octob.	3.006	142	13.000	7.108	14.671	17			5 1/2
1917 7 novemb.	3.006	147	13.005	6.912	14.394	10			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.094	»	733	1.055	841	»			3
1917 1 novemb.	1.407	»	1.060	3.059	2.320	»			5 1/2
1917 8 novemb.	1.405	»	1.060	3.026	2.279	»			5 1/2
1917 15 novemb.	1.390	»	1.059	3.013	2.253	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1917 31 juillet...	273	4	405	137	66	18			5 1/2
1917 31 août...	272	4	402	161	58	19			5 1/2
1917 29 septemb.	267	4	424	115	55	19			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 0 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1917 27 octob.	1.949	725	2.718	965	442	364			4 1/2
1917 3 novemb.	1.952	721	2.748	988	434	399			4 1/2
1917 10 novemb.	1.956	716	2.766	944	436	396			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1917 13 octob.	1.439	15	1.713	167	174	147			4 1/2
1917 20 octob.	1.440	16	1.724	177	240	166			4 1/2
1917 27 octob.	1.439	16	1.733	150	152	174			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5 1/2
1917 20 septemb.	836	65	4.813	982	655	333			5 1/2
1917 30 septemb.	834	65	4.985	1.007	660	347			5
1917 10 octob.	834	65	5.144	1.037	679	327			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58			5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58			5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1917 14 octob.	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859			6
1917 21 octob.	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491			6
1917 29 octob.	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1917 30 juin...	284	5	652	162	290	»			5 1/2
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83			5 1/2
1917 31 août...	286	4	654	202	345	112			5 1/2
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20			3 1/2
1917 23 octob.	351	54	577	93	202	42			4 1/2
1917 31 octob.	351	53	613	89	227	42			4 1/2
1917 7 novemb.	350	53	612	100	240	43			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	24 oct. 1917	31 oct. 1917	7 nov. 1917	14 nov. 1917	21 nov. 1917
Londres.....	25.22 1/2	25.17 3/4	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	672.50	678 »	676.50	673.50	679 »
Hollande.....	208.30	207.56	249.50	265 »	260 »	256 »	255 »
Italie.....	100 »	99.62	74 »	72 »	70.50	67.75	64 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	79 »	80 »	78.50	74 »	72 »
Suède.....	138.89	138.25	224 »	237 »	249 »	244.50	»
Suisse.....	100 »	100.03	126.50	127 »	130.50	131 »	131.25
Canada.....	518.25	»	576 »	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	24 oct. 1917	31 oct. 1917	7 nov. 1917	14 nov. 1917	21 nov. 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	134.50	135.60	135.30	134.70	135.80
Hollande.....	» flor.	99.64	119.77	127.21	124.81	122.89	122.41
Italie.....	» lire.	99.62	74 »	72 »	70.50	67.75	64 »
Pétrograd.....	» rbl.	99.62	29.625	30 »	29.44	27.75	27 »
Suède.....	» cour.	99.46	161.28	170.64	179.28	176.04	»
Suisse.....	» fr.	100.03	126.50	127 »	130.50	131 »	131.25
Canada.....	» dol.	»	111.14	»	»	115.05	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917	13 nov. 1917	20 oct. 1917
Paris.....	25.22 1/2	25.18 1/2	27.475	27.335	27.355	27.335	27.325
New-York.....	4.86 3/4	4.87 1/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4
Espagne.....	25.22	25.90	20.42	20.15	20.28	20.43	20.75
Hollande.....	12.109	12.125	11.10	10.25	10.73	10.705	10.725
Italie.....	25.22	25.268	37.40	38.225	37.925	40.20	41.95
Pétrograd.....	94.58	95.80	354 »	341 1/2	353 1/2	372 1/2	374 1/2
Portugal.....	53.28	46.19	31 »	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Scandinavie..	18.15	18.24	12.40	11.25	10.825	11.375	11.88
Suisse.....	25.22	25.18	21.78	21.50	21.15	21.175	20.75

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917	13 nov. 1917	20 nov. 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	91.81	92.20	92.10	92.27	92.30
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	123.51	125.29	124.37	123.45	121.55
Hollande.....	» flor.	99.87	109.07	118.13	112.83	113.10	112.89
Italie.....	» lire.	99.82	67.44	65.98	66.50	62.74	60.12
Pétrograd.....	» rous.	98.77	26.71	27.70	26.75	25.39	25.26
Portugal.....	» mil.	86.69	58.18	57.71	57.71	57.71	57.71
Scandinavie..	» cou.	99.56	146.45	161.41	167.76	159.65	152.73
Suisse.....	» fr.	100.17	115.80	117.31	119.25	119.11	121.55

La semaine sous revue a été marquée par une sérieuse amélioration du change *sterling* et du change *dollar*. Sur le marché libre, le *chèque sur Londres* a fléchi progressivement de 27,35 à 27,23; le *cable transfert sur New-York* enregistre une baisse parallèle de 5,74 à 5,71 3/4. Comme nous l'expliquions la semaine dernière, ce mouvement est dû en partie à la proximité de l'emprunt. Cette opération provoque des transferts de capitaux pour compte étranger; elle pousse aussi à des réalisations de change des détenteurs qui ont besoin de se faire des disponibilités; enfin, elle entraîne l'ajournement de quelques demandes qui ne répondent pas à des besoins immédiats ou qui escomptent une baisse un peu plus forte. Le volume des transactions en *livres sterling* et en *dollars* est

incontestablement plus faible depuis une dizaine de jours qu'en temps ordinaire; seules les ventes de la Banque de France, correspondant à des besoins commerciaux immédiats, sont restées à peu près aux mêmes chiffres. Ainsi s'atténue peu à peu l'écart entre les cours du marché libre et ceux que la cote officielle enregistre, depuis plusieurs mois, pour les ventes accompagnées de justifications commerciales.

A ce propos, on nous demande de divers côtés pourquoi le cours moyen du marché libre n'est pas porté officiellement à la connaissance du public, à la suite du cours moyen appliqué aux achats de change justifié. L'absence de ce renseignement donnerait lieu, paraît-il, à certains abus de la part de quelques intermédiaires qui connaissent seulement le cours de 27,15 1/2 lorsqu'il s'agit de compter avec leur clientèle de vendeurs, mais qui se ressourcent des cours pratiqués sur le marché libre lorsqu'il s'agit de décompter le change à leur clientèle d'acheteurs. Nous ne verrions, quant à nous, aucun inconvénient à cette addition. Elle serait d'autant plus facile et d'autant plus naturelle que le secrétaire délégué par la Chambre syndicale des agents de change à l'enregistrement des négociations des devises étrangères relève les transactions en livres sterling et dollars, indépendantes de toutes justifications; il ne relève même, croyons-nous, que celles-là. Le Comité chargé de l'établissement de la cote a donc des éléments certains pour fixer ce second cours moyen, le seul d'ailleurs qui puisse être rapproché des cours pratiqués à Londres et à New-York. On éviterait ainsi le reproche que nous adressent souvent les journaux austro-boches et même une certaine presse soi-disant « neutre », de déguiser au pays la véritable situation de notre change. — Il est à peine besoin d'ajouter que ce reproche est simplement absurde puisque les changes autres que le change anglais et américain sont enregistrés par la cote officielle tels qu'ils résultent du libre jeu de l'offre et de la demande. Nous nous permettons de signaler la réclamation ci-dessus à la Commission des changes, maintenant chargée du contrôle général du marché.

La reprise des changes scandinaves, que nous avons signalée en fin de semaine dans notre dernière chronique, ne s'est pas maintenue. La couronne suédoise a fléchi à nouveau de 2,44 1/2 le 14 novembre à 2,30 le 20; elle n'a pas été cotée mercredi. Ses mouvements sont d'ailleurs assez irréguliers. La couronne norvégienne passe de 2,09 1/2 à 1,97. Quant à la couronne danoise, elle n'a donné lieu à des transactions que le 16 novembre et s'est inscrite à 2,04, cours moyen. Par contre, le change suisse est toujours très ferme; après avoir fléchi de 1,31, le 14 novembre, à 1,29 3/4 le 16, il s'est relevé à 1,31 1/4, cours de clôture de mercredi dernier. Le change espagnol est également en nouvelle hausse à 6,79, contre 6,73 1/2 à la fin de l'autre semaine. Le florin hollandais reste, pour ainsi dire, sans changement entre 2,54 et 2,56; il clôture à 2,55. Certaines rumeurs tendent à faire croire que le service par câble entre la Hollande et l'Angleterre serait rétabli sous peu, la convention germano-hollandaise qui avait motivé l'interdiction, et qui expirait le 15 novembre, n'ayant pas été renouvelée.

L'Algemeine Handelsblatt nous apporte des précisions intéressantes sur les conditions dans lesquelles l'Angleterre a financé, cette année, ses achats de sucre de Java. Les vendeurs ont reçu en règlement des obligations 5 % à trois ans de l'Échiquier britannique, datées du 7 novembre 1917. Le capital et les intérêts sont payables, au choix du porteur, en monnaie hollandaise ou en livres sterling au change fixe de 12 florins par livre (le pair est d'environ 12 fl. 11). Capital et intérêts sont naturellement exempts de tous impôts présents et futurs si les obligations sont possédées par une

personne qui n'est ni domiciliée ni résidant habituellement dans le Royaume-Uni. Elles sont livrées au cours de 98 %. Mais voici le côté original de la combinaison: le porteur n'est pas tenu de conserver ses obligations jusqu'à l'échéance. Il peut à tout moment les déposer à la maison Hope et Co, qui avise la Banque d'Angleterre du dépôt et celle-ci met à la disposition du déposant des transferts télégraphiques au taux minimum de 12 flor. 15. Le montant en livres sterling des titres déposés sera versé à telle banque de Londres que désignera le porteur, sur la base de 98 % de la valeur au pair si le dépôt est fait en 1918, 99 % s'il est fait en 1919 et 100 % s'il est fait en 1920. Dans tous les cas, le règlement sera décompté avec intérêts courus à la date du paiement. C'est une combinaison ingénieuse dont nous pourrions peut-être faire notre profit pour certains règlements que nous devons effectuer en pays neutres, notamment en Espagne.

Cours des changes de New-York sur :

	16 juillet 1914	23 oct. 1917	30 oct. 1917	5 nov. 1917	12 nov. 1917	20 nov. 1917
Paris.....	5.184	5.167	5.79	5.74	5.76	5.75
Londres.....	4.86	4.87	4.76	4.76	4.76	4.76
Berlin.....	95.28	95.06	»	»	»	»
Amsterdam....	40.195	43	45	45	44	44

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	16 juillet 1914	23 oct. 1917	30 oct. 1917	5 nov. 1917	12 nov. 1917	20 nov. 1917
Paris.....	100 fr.	100 27	89 51	90 21	89 94	90 13
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	100 mk.	99 87	»	»	»	»
Amsterdam....	100 flor.	»	106 98	111 95	111 95	110 99

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	30 octobre 1917	6 novemb. 1917	13 novemb. 1917	20 novemb. 1917
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Pétrograd.....	95 80	339 1/2	353 1/2	375	376
Rio-de-Janeiro....	15 7/8	12 27/32	12 25/32	12 13/16	12 13/16
Valparaiso.....	9 3/4	13 13/32	14 7/16	14 23/32	14 13/32
Câble transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.9 3/4	2.10 1/4	»	2.10 1/2
Shanghai.....	2.5 3/4	4.0	4.0	»	4.0 1/2
Buenos-Ayres (or.)	47 11/16	51 1/2	51 1/4	51 7/8	52 1/4
Montevideo.....	51 3/32	57 3/8	57 3/8	57 3/8	57 3/8
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama.....	2.0 3/8	2.1 7/8	2.1 7/8	2.2	2.2

Variations du mark à

	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917	30 oct. 1917	6 nov. 1917	13 nov. 1917	20 nov. 1917
New-York (1) (pair : 95 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Amsterdam (pair : 59 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Cours.....	32 70	32 30	31 07	32 60	32 05	32 825	33 90
Parité.....	55 18	54 50	52 42	55 01	54 08	55 39	57 20
Perte %.....	44 82	45 50	47 58	44 99	45 92	44 61	42 80
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	65	64 10	62 20	63 75	62 70	62 90	63 85
Parité.....	52 65	61 92	52 46	51 64	50 79	50 95	51 72
Perte.....	47 35	48 08	49 54	48 36	49 21	49 05	48 28

Le change sur Vienne à Genève est coté 39 80, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 62 10 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	19 mai 1917	20 juin 1917	20 juillet 1917	20 août 1917	20 sept. 1917	20 oct. 1917	20 nov. 1917
Cours de l'or....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	37 7/8	39 1/2	39 15/16	44 1/2	54	42 3/8	43 1/4
Escompte hors banque.....	4 23/32	5/8	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 25/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

L'armée britannique vient de remporter une grande victoire devant Cambrai.

La troisième armée, commandée par le général honorable sir Julian Byng, a attaqué en un certain nombre de points de Saint-Quentin à la Scarpe. L'attaque, exécutée sans préparation d'artillerie, a partout pris l'ennemi par surprise. Les Anglais pénétrant dans les positions allemandes de six à huit kilomètres en profondeur sur un large front, ont fait plusieurs milliers de prisonniers, capturé un certain nombre de canons. Ils sont maintenant aux portes de Cambrai.

Sur le reste du front franco-britannique la situation a peu changé.

En Italie, l'ennemi continue à porter le gros de son effort entre la Brenta et la Piave, sur la ligne montagneuse dont le Monte Tomba et le Monte Monfenera sont les points les plus spécialement visés par les troupes d'assaut autrichiennes.

On semble être à la veille d'une nouvelle et puissante offensive menée par l'ennemi qui a tenté vainement ces jours-ci d'enfoncer les lignes de nos alliés d'Asiago à l'Adriatique.

En Palestine, les Anglais ont pris Jaffa et entourent Jérusalem.

Le nouveau cabinet Clemenceau, constitué en vingt-quatre heures, s'est présenté devant la Chambre, où il a eu le plus grand succès, 418 voix contre 65 ont voté l'ordre du jour de confiance à sa déclaration qui affirmait la nécessité de « la guerre intégrale » avec toutes les forces et toutes les ressources du pays au service de la victoire.

En Russie, l'anarchie, et l'on pourrait même dire : la trahison, gagne du terrain, du moins à Pétrograd. Lénine vient de se démasquer complètement; maître du gouvernement, il vient de donner aux commandants de l'armée russe l'ordre de conclure un armistice avec les Allemands. Mais sera-t-il obéi? Le général Kaledine, déjà maître de toute la Russie du Sud, marche contre Pétrograd avec des forces imposantes. L'Allemagne, elle-même, doute, à l'heure actuelle, du triomphe des Bolcheviks, ses agents.

En Angleterre, M. Lloyd George, qui avait été attaqué par M. Asquith, son prédécesseur, a remporté aux Communes un grand succès qui consolide sa situation.

M. Daniels, secrétaire d'Etat à la marine, faisant allusion à une déclaration de M. Lloyd George, disant que cinq sous-marins ennemis ont été détruits, ajouta :

« Les sous-marins sont un échec et ils ne parviendront pas à répondre aux espérances ultimes des Allemands. Les nations menacées par cet engin ont la situation « bien en main » et, quoique les sous-marins continuent à être un danger pour les bâtiments marchands, on trouvera des moyens de défense qui annuleront leur efficacité. »

On annonce de Vienne que des troubles d'une gravité exceptionnelle se sont produits dans le courant de la nuit de vendredi à samedi dans les rues de Vienne. Un grand nombre de magasins de vivres, de chaussures, de lainages, de vête-

ments ont été complètement mis à sac par une foule exaspérée. Les scènes d'émeute et de pillage durèrent toute la nuit.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

C'en est fait, la fameuse ligne Hindenburg est largement entamée, sur le front occidental, à l'ouest de Cambrai. Et l'honneur en revient à nos alliés anglais commandés par le général Julian Byng.

Le 20, au matin, la troisième armée a attaqué en un certain nombre de points de Saint-Quentin à la Scarpe. Cette attaque, chose inconnue jusqu'alors dans la guerre de tranchées, fut exécutée sans préparation d'artillerie et naturellement prit l'ennemi absolument au dépourvu. Les troupes britanniques, pénétrant dans les positions allemandes sur une profondeur de six à huit kilomètres et atteignant en un point 10 kilomètres, ont fait des milliers de prisonniers, huit mille ont déjà été décomptés, ainsi que de nombreux canons lourds et de campagne.

Au moment de l'assaut, de nombreux tanks, précédant l'infanterie sur le principal front d'attaque, ont brisé les lignes successives des réseaux qui étaient très épais et très forts. Les régiments de nos alliés, presque tous de la métropole, à qui le passage se trouvait ainsi ouvert, ont balayé les avant-postes ennemis et enlevé sur toute l'étendue du front le premier système de défense, puis la ligne de soutien Hindenburg.

Pendant cette première journée, la Vacquerie, Ribécourt, Flesquières, Havrincourt furent pris.

Le lendemain, le combat continua et l'avance se poursuivit. Après la prise en possession des passages du canal à Masnières, nos amis conquièrent Marcoing, Graincourt et Anneux dans la matinée, ainsi que la totalité de la ligne allemande jusqu'à la route de Bapaume-Cambrai au nord. Ils ont pénétré également dans les positions ennemies à l'est d'Échey et ont pris d'importants éléments de la ligne Hindenburg entre Bullecourt et Fontaine-les-Croisilles.

Dans l'après-midi, les tommies progressèrent dans la direction de Crèvecœur-sur-l'Escaut. Au nord-ouest de Masnières, la double ligne de tranchées de la rive est du canal de l'Escaut est tombée en leur pouvoir. Le village de Noyelles-sur-l'Escaut, au nord de Marcoing, et au nord-est de Flesquières, Cantaing, furent capturés. Toutes les réactions allemandes ont abouti à un sanglant échec.

En résumé, nos alliés anglais ont remporté une magnifique victoire qui permet toutes les espérances, car aux dernières nouvelles l'avance continue méthodique et irrésistible.

Sur le front français, l'activité de l'artillerie et des patrouilles se maintient active. Une petite attaque locale, à l'ouest de la Miette, sur un saillant de la ligne allemande au sud de Juvincourt, eut un plein succès. Sur un front d'un kilomètre environ et une profondeur de 400 mètres, nos poilus, atteignant tous leurs objectifs, ont enlevé les solides défenses de l'ennemi, capturant près de 400 prisonniers.

La résistance italienne continue à se manifester d'une manière particulièrement brillante entre Brenta et Haute-Piave, où les troupes de l'aile droite de Below n'ont pas réussi, grâce aux contre-attaques des Italiens, à exploiter leur avance au nord du monte Tomba. D'ailleurs, trois attaques consécutives allemandes contre le mont Grappa ont été repoussées chaque fois avec de lourdes pertes. Sur la moyenne et la basse Piave, l'offensive de l'ennemi paraît être contenue.

Depuis la prise de Jaffa, l'armée de Palestine marche sur Jérusalem qu'elle commence à entourer et, après avoir pris Kuryet-el-Enab, elle ne se trouve plus qu'à huit kilomètres environ de la ville sainte.

QUESTIONS DU JOUR

Le Ministère Clemenceau Sa Déclaration

Le ministère Clemenceau a reçu mardi 20 novembre l'investiture du Parlement, juste une semaine après la chute du ministère Painlevé. Cette simple remarque montre que la constitution du nouveau cabinet n'a été ni laborieuse, ni compliquée.

L'opinion publique réclamait impérieusement l'arrivée au pouvoir de l'homme d'Etat qui avait eu le courage de critiquer chaque jour dans son journal ce qui lui paraissait critiquable, et de dénoncer à la tribune du Sénat ce qu'il considérait comme criminel. Sur ce point elle a eu satisfaction. On trouvera plus loin la liste complète du nouveau ministère et on verra que M. Clemenceau a bien su s'entourer.

L'opinion publique demandait aussi l'application d'un véritable programme de guerre. La lecture de la déclaration, que la Chambre et le Sénat ont littéralement acclamée, permet de croire que les espérances, que le simple nom de Clemenceau éveillait dans le pays, ne seront pas trompées.

Voici d'abord le texte de la déclaration ministérielle :

Messieurs,

Nous avons accepté d'être au gouvernement pour conduire la guerre avec un redoublement d'efforts en vue du meilleur rendement de toutes les énergies.

Nous nous présentons devant vous dans l'unique pensée d'une guerre intégrale. Nous voudrions que la confiance dont nous vous demandons le témoignage fût un acte de confiance en vous-mêmes, un appel aux vertus historiques qui nous ont faits Français.

Jamais la France ne sentit si clairement le besoin de vivre et de grandir dans l'idéal d'une force mise au service de la conscience humaine, dans la résolution de fixer toujours plus de droit entre les citoyens, comme entre les peuples capables de se libérer.

Vaincre pour être justes, voilà le mot d'ordre de tous nos gouvernements depuis le début de la guerre. Ce programme à ciel ouvert, nous le maintiendrons.

Nous avons de grands soldats d'une grande histoire, nous des chefs trempés dans les épreuves, animés aux suprêmes dévouements qui firent le beau renom de leurs aînés. Par eux, par nous tous, l'immortelle patrie des hommes, maîtresse de l'orgueil des victoires, poursuivra dans les plus nobles ambitions de la paix le cours de ses destinées.

Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. Ils veulent qu'aucune de nos pensées ne se détourne d'eux, qu'aucun de nos actes ne leur soit étranger. Nous leur devons tout, sans aucune réserve. Tout pour la France saignante dans sa gloire, tout pour l'apothéose du Droit triomphant.

Un seul devoir, et simple : demeurer avec le soldat, vivre, souffrir, combattre avec lui. Abdi-quer tout ce qui n'est pas de la patrie. L'heure nous est venue d'être uniquement Français, avec la fierté de nous dire que cela suffit.

Droits du front et devoirs de l'arrière, qu'aujourd'hui tout soit donc confondu. Que toute zone soit de l'armée. S'il doit y avoir des hommes pour retrouver dans leurs âmes de vieilles semences de haines, écartons-les.

Toutes les nations civilisées sont engagées dans la même bataille contre les formations modernes des vieilles barbaries. Avec tous nos bons alliés,

nous sommes le roc inébranlable d'une barrière qui ne sera pas franchie. Au front de l'alliance à toute heure et partout rien que la solidarité fraternelle, le plus sûr fondement du monde à venir.

Champ clos des idéals, notre France a souffert pour tout ce qui est de l'homme. Ferme dans les espérances puisées aux sources de l'humanité la plus pure, elle accepte de souffrir encore, pour la défense du sol des grands ancêtres, avec l'espoir d'ouvrir toujours plus grandes aux hommes comme aux peuples, toutes les portes de la vie.

La force de l'âme française est là. C'est ce qui meut notre peuple au travail comme à l'action de guerre. Ces silencieux soldats de l'usine, sourds aux suggestions mauvaises, ces vieux paysans courbés sur leur terre, ces robustes femmes au labeur, ces enfants qui leur apportent l'aide d'une faiblesse grave : voilà de nos poilus. De nos poilus qui, plus tard, songeant à la grande œuvre, pour- ront dire, comme ceux des tranchées : « J'en étais. » Avec ceux-là aussi, nous devons demeurer, faire que, pour la patrie, dépouillant nos misères, un jour nous nous soyons aimés.

S'aimer, ce n'est pas se le dire, c'est se le prouver. Cette preuve, nous voulons essayer de la faire. Pour cette preuve, nous vous demandons de nous aider. Peut-il être un plus beau programme de gouvernement ?

Il y a eu des fautes. N'y songeons plus que pour les réparer.

Hélas ! il y a eu aussi des crimes, des crimes contre la France, qui appellent un prompt châti- ment. Nous prenons devant vous, devant le pays qui demande justice, l'engagement que justice sera faite selon la rigueur des lois.

Ni considérations de personnes, ni entraînements de passions politiques ne nous détourneront du devoir ni ne nous les feront dépasser. Trop d'atten- tats se sont déjà soldés, sur notre front de bataille, par un surplus de sang français. Faiblesse serait complicité. Nous serons sans faiblesse, comme sans violence. Tous les inculpés en conseil de guerre.

Le soldat au prétoire, solidaire du soldat au combat. Plus de campagnes pacifistes, plus de menées allemandes. Ni trahison, ni demi-trahison : la guerre. Rien que la guerre. Nos armées ne seront pas prises entre deux feux. La justice passe. Le pays connaîtra qu'il est défendu.

Et cela, dans la France libre, toujours. Nous avons payé nos libertés d'un trop grand prix pour en céder quelque chose au delà du soin de préve- nir les divulgations, les excitations dont pourrait profiter l'ennemi. Une censure sera maintenue des informations diplomatiques et militaires aussi bien que de celles qui seraient susceptibles de troubler la paix civile.

Cela jusqu'aux limites du respect des opinions. Un bureau de presse fournira des avis — rien que des avis — à qui les sollicitera. En temps de guerre, commé en temps de paix, la liberté s'exerce sous la responsabilité personnelle de l'écrivain. En dehors de cette règle, il n'y a qu'arbitraire, anarchie.

Messieurs, pour marquer le caractère de ce gou- vernement, dans les circonstances présentes, il ne nous a pas paru nécessaire d'en dire davantage. Les jours suivront les jours. Les problèmes succéderont aux problèmes. Nous marcherons du même pas, avec vous, aux réalisations dont la nécessité s'im- pose. Nous sommes sous votre contrôle. La question de confiance sera toujours posée.

Nous allons entrer dans la voie des restrictions alimentaires à la suite de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Amérique elle-même, admirable d'élan. Nous demanderons à chaque citoyen de prendre toute sa part de la défense commune, de donner plus et de consentir à recevoir moins. L'abnégation est aux armées. Que l'abnégation soit dans tout le

pays. Nous ne forgerons pas une plus grande France sans y mettre de notre vie.

Et voici qu'à la même heure quelque chose de notre épargne, par surcroît, nous est demandé. Si le vote qui conclura cette séance nous est favo- rable, nous en attendons la consécration par le succès complet de notre emprunt de guerre — suprême attestation de la confiance que la France se doit à elle-même quand on lui demande pour la victoire, après l'aide du sang, l'aide pécuniaire dont la victoire sera la garantie.

Messieurs, cette victoire, qu'il nous soit permis, à cette heure, de la vivre par avance, dans la communion de nos cœurs, à mesure que nous y puisons plus et plus d'un désintéressement inépu- sable qui doit s'achever dans le sublime essor de l'âme française au plus haut de ses plus hauts espoirs.

Un jour, de Paris au plus humble village, des rafales d'acclamations accueilleront nos étendards vainqueurs, tordus dans le sang, dans les larmes, déchirés des obus, magnifique apparition de nos grands morts. Ce jour, le plus beau de notre race, après tant d'autres, il est en notre pouvoir de le faire. Pour les résolutions sans retour, nous vous demandons, messieurs, le sceau de votre volonté.

En écoutant cette déclaration on avait l'impres- sion qu'un régime nouveau venait de commencer pour la France et qu'à une trop longue période d'hésitation sur la politique de guerre à suivre et d'incertitude sur les moyens à employer, allait enfin succéder une ère de volonté et de suite dans les idées.

On avait aussi l'impression que l'homme qui avait accepté la lourde responsabilité de mieux faire que ses prédécesseurs était un vrai Français de race et de cœur, et que ses aspirations résumaient parfaite- ment les sentiments de la patrie, et c'est cette impression qui a valu au nouveau ministère l'énorme majorité qu'il a obtenue.

Plusieurs interpellateurs avaient discuté les ter- mes de la déclaration et demandé des explications ou des éclaircissements : MM. Cosnier, Varenne, Compère-Morel, Jean Hennessy, Forgeot et Josse se succédèrent à la tribune et M. Clemenceau leur répondit avec une véritable éloquence :

« J'ai écouté, a-t-il dit en commençant son dis- cours, avec la plus grande attention et un vif désir de m'instruire, les honorables orateurs qui sont montés à cette tribune, pour critiquer, comme c'était leur droit et leur devoir, un gouvernement dont ils ne partagent pas toutes les idées. On ne s'attendra pas à ce que je discute des questions de personnes. Ce n'est pas pour cela que je prends la parole. »

Et en moins de vingt minutes, M. Clemenceau a répondu à toutes les questions posées et précisé tous les points de son programme.

« Réfléchissez, je vous prie, a-t-il ajouté en termi- nant, que nous acceptons un bilan qui est un peu chargé, que nous sommes ici depuis un très petit nombre de jours et que, lorsque nous vous indiquons les principales directives, nous faisons tout ce qui nous est possible de faire. Nous vous apportons tous, je crois, la garantie d'une vie républicaine, toujours républicaine. Vous pouvez juger notre action politique comme il vous plaira. Il ne sera pas dit qu'à un moment nous ayons été, comme vous l'avez dit, une menace pour une classe particulière de la France, ou, comme vous allez jusqu'à le dire, un danger pour la défense nationale.

« Si nous sommes un danger pour la défense nationale, venez ici en faire la démonstration. Si vous la faites, je ne remonterai pas à cette tribune, je quitterai cette enceinte. Si, au contraire, vous croyez que nous ayons le mérite qu'on aurait pu demander à d'autres, de vouloir fortement, à tra-

vers tout, le salut de la France, donnez-nous votre confiance et nous tâcherons d'en être dignes. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*) »

M. Albert Thomas a fait, au nom des socialistes unifiés, une déclaration d'opposition qui a été sou- tenue par les applaudissements de l'extrême gau- che. Sa tâche était malaisée ; il l'a accomplie avec beaucoup de franchise et de modération. Tous ceux qui connaissent son caractère et qui ont pu appré- cier les services qu'il a rendus à la défense natio- nale, n'en seront pas étonnés.

Il a dit, en matière de conclusion, que, quelles que soient les critiques que ses amis et lui peuvent adresser au gouvernement de M. Clemenceau et l'opposition que certains de ses actes pourront ren- contrer auprès des socialistes, lui et ses amis « resteront à fond dans l'effort de défense natio- nale ».

La séance s'est terminée par un ordre du jour de confiance qui a été adopté par 418 voix contre 65. C'est un beau départ !

EDMOND THÉRY.

Composition du Cabinet Clemenceau

DÉCRETS DES 17 ET 18 NOVEMBRE

Ministres : Présidence du Conseil et Guerre, M. Clemenceau ; Sous-secrétaire d'Etat à la Prési- dence, avec entrée au Conseil, M. Jeanneney ; Jus- tice, M. Nail ; Affaires étrangères, M. Pichon ; Intérieur, M. Pams ; Finances, M. Klotz ; Marine, M. Georges Leygues ; Blocus et Régions envahies, M. Jonnart ; Armement, M. Loucheur ; Travaux publics, M. Clavelle ; Instruction publique, M. Lafferre ; Commerce, M. Clémentel ; Travail, M. Colliard ; Colonies, M. H. Simon ; Ravitaillement et Agriculture, M. Victor Boret.

Sous-Secrétaires d'Etat : Justice militaire, M. Ignace ; Aviation, M. Jacques-Louis Dumésnil ; Service de santé, M. Justin Godart ; Effectifs et pensions, M. Léon Abrami ; Marine, M. Cels ; Marine marchande, M. Lémery ; Intérieur, M. Albert Favre ; Ravitaillement, M. Ernest Vilgrain, direc- teur du service des céréales au ministère du Ravi- taillement ; Finances, M. Charles Sergent, sous- gouverneur de la Banque de France, ancien inspec- teur des finances.

Les Événements de Russie

Les événements se précipitent en Russie, mais ni selon nos vœux, ni selon nos prévisions.

Jusqu'ici, les maximalistes ne sont pas vain- queurs, mais Kerensky est battu. Il a disparu ; on ignore ce qu'il est devenu et ses troupes se sont débandées. Il ne brillait décidément qu'à la tribune et ne valait que dans les luttes oratoires. Son éner- gie s'arrêtait au seuil de l'action. On en avait déjà eu le soupçon au moment de l'incident Korniloff : une minute d'audace, de sa part, eût sauvé alors la Révolution et la Russie. Il n'a pas osé. Ce qu'on avait pris, en ce temps, pour une horreur instinc- tive des luttes fratricides apparaît, maintenant, comme une inaptitude générale à toute action éner- gique.

C'est le second écroulement de toute autorité en Russie. Lui disparu, l'anarchie a triomphé et des pouvoirs épars se sont substitués, en grand nombre, au pouvoir central défaillant. A Petrograd et à Moscou, les maximalistes ont triomphé sans grand effort, ce qui ne veut pas dire sans effusion de sang. Les troupes des deux garnisons ayant géné- ralement refusé de défendre l'ancien gouvernement provisoire, la victoire des révolutionnaires a été assez facile. C'est, au surplus, à peu près tout ce

qu'on sait, car le détail des événements ne nous est pas encore parvenu. Et le peu qu'on en connaît est encore suspect, car les maximalistes sont maîtres du télégraphe et, seuls, expédient des nouvelles.

On sait que le premier usage qu'ils ont fait de la possession du pouvoir et de la maîtrise du télégraphe a été l'envoi de ces extraordinaires propositions de paix à tous les belligérants. Les gouvernements de l'Entente les ont accueillies avec la plus méprisante indifférence. Seules, les organisations socialistes de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie leur ont fait un chaleureux accueil et ont sommé leurs gouvernements respectifs d'entrer en négociations avec le nouveau gouvernement russe pour traiter sur ces bases. Mais le Kaiser n'a guère paru pressé de conclure une paix séparée avec un pouvoir qui, en réalité, ne représente rien.

Depuis, Lénine a fait mieux encore : il a officiellement proposé un armistice et la paix. Mais à qui ? Ses propositions n'ont aucun destinataire précis : elles s'adressent certainement à l'Allemagne, mais ont non moins certainement pour but de démoraliser la Russie et les Alliés. Jeu enfantin !

Au surplus, quel avantage procurerait à l'Allemagne une paix séparée avec la Russie ? Ce qu'elle espérât de la Russie maximaliste, léniniste et germanisée, c'est qu'elle conduirait toute l'Entente à la paix. Si la Russie ne rend pas à l'Allemagne le service d'amener tous les Alliés à une conférence de la paix, elle ne peut plus lui en rendre d'autre, puisque déjà les troupes allemandes du front oriental sont à peu près complètement libérées. Aussi Berlin traite-t-il de haut ces révolutionnaires, mauvais agents, qui ne lui apportent que déception : l'Allemagne, répondant aux télégrammes du Soviet demandant la paix, déclare maintenant qu'elle ne négociera avec la Russie que lorsqu'elle aura rétabli la monarchie ou réuni une Constituante. Lénine, décidément, n'a pas encore assez fait pour Guillaume II : on le lui fait savoir à la prussienne, brutalement.

Cependant, les maximalistes continuent à « gouverner » dans les deux capitales russes. A Petrograd, Lénine s'est proclamé premier ministre. Trotsky a été nommé ministre des Affaires étrangères ; Rastiansky, ministres de la Justice, et Rayfonod, ministre des Moyens de transport.

Mme Kolontai, qui, l'été dernier, a été arrêtée à Haparanda sous l'inculpation d'espionnage au profit de l'Allemagne, a été nommée au poste de sous-secrétaire d'Etat.

Les premiers soins du nouveau gouvernement ont été d'instituer un Comité de salut public, de supprimer toute la presse d'opposition et de renouer, par les délégués des Soviets à Stockholm, des relations suivies avec Berlin.

Cependant d'autres nouvelles sont arrivées qui prouvent que le triomphe et l'autorité des léninistes sont bien précaires. C'est ainsi que le Conseil municipal de Petrograd conserve toujours une très ferme attitude, et c'est à l'heure actuelle la seule autorité que l'on reconnaisse dans la ville. Les énergiques protestations qu'elle élève continuellement contre les excès des bolcheviks valent à l'assemblée communale les plus chaudes sympathies de l'immense majorité de la population.

Le gouvernement léniniste manque absolument d'argent, la Banque d'Etat ayant refusé de lui en fournir. D'autre part, il arrivera à ce résultat de créer la famine complète à Petrograd, la Russie entière ayant coupé toute communication avec la capitale et n'y faisant plus aucune expédition. L'Allemagne officielle semble sage de ne pas trop exploiter la victoire éphémère de ses complices.

**

D'autant plus sage qu'il semble se préparer dans le Sud de la Russie, en Ukraine notamment, des événements qui pourraient donner un tout autre

cours à la marche des choses. De là, aussi, nous n'avons reçu que des renseignements assez confus. Voici toutefois ce qui s'en dégage :

Le général Kaledine s'est installé à Kharkof et paraît être le maître absolu de la Russie du Sud et la flotte de la mer Noire serait prête à se rallier à lui. On dit que l'amiral Koltchak, qui avait dû démissionner, il y a quelques mois, à la suite d'une sédition, ne serait pas étranger à cette décision.

Des concours et des partisans arrivent au général Kaledine de tous les points de la Russie. Civils et militaires accourent à lui et l'on compte, parmi ceux qui lui arrivent, autant de patriotes qui veulent sauver la Révolution de l'anarchie que de partisans de l'ancien régime qui veulent renverser une Révolution jusqu'ici décevante.

Kaledine sera-t-il l'homme de demain ? Reprendra-t-il le rôle qu'aurait sans doute joué Korniloff sans la défaillance de Kerensky ? C'est le secret de l'avenir. Mais ce qui apparaît nettement aujourd'hui, c'est que l'immense Russie ne se laissera ni absorber ni décomposer par les agents allemands de Petrograd et qu'elle cherche sa voie et son salut en dehors d'eux. Au gouvernement anarchiste, sans cohésion ni consistance, qui domine tout au plus dans Petrograd et Moscou, s'oppose déjà un autre gouvernement, national celui-là, qui commande à toute la vaste Russie du sud, qui s'appuie sur la puissance considérable des Cosaques, et qui ne tardera sans doute pas à attaquer les sinistres fantoches du Soviet de Petrograd. On attendait de la Révolution russe autre chose qu'une guerre civile. Mais « la propagande infâme » des Allemands y a conduit.

Reste à savoir si l'aventure ne tournera pas contre eux et si eux-mêmes ne payeront pas très cher les frais de la pièce qu'ils ont montée. L'armée roumaine, qui s'adosse précisément à l'Ukraine et qui peut être ravitaillée et renforcée par Kaledine, reste une menace contre les Impériaux. Si nous savons de quoi est fait aujourd'hui, et les Italiens envahis par les troupes impériales retirées du front russe le savent mieux que personne, nul, par contre, ne sait de quoi sera fait demain. En dehors des anarchistes germanophiles de Petrograd, dont les jours imminents paraissent d'ailleurs comptés, aucun pouvoir russe ne veut de la paix allemande. Et ce formidable pays, qui cherche visiblement à se ressaisir, n'a pas dit son dernier mot ni fait son dernier geste. N'est-ce pas un proverbe russe qui enseigne qu'un attelage embourbé n'est pas un attelage noyé ?

Georges BOURGAREL.

Le Projet de Budget de 1918

En présentant les crédits provisoires du 4^e trimestre, M. Joseph Thierry avait promis de préparer, pour le budget de 1918, un budget qui séparerait les dépenses ordinaires des dépenses de guerre proprement dites, lesquelles resteraient groupées dans un budget spécial. M. Klotz a réalisé cette promesse, et a présenté, mardi dernier 20 novembre, à la Chambre, un budget qui revient à la règle suivie avant la guerre.

Il n'est évidemment pas possible de dresser, en raison des hostilités qui se poursuivent, un budget complet, comme celui du temps de paix. Il s'agit de « réunir dans un budget annuel, avec celles des dépenses qui offrent un caractère de stabilité, les charges de la dette en regard desquelles il est essentiel de placer ostensiblement le gage de ressources normales ».

Quant aux dépenses exceptionnelles directement commandées par les nécessités militaires, économiques ou sociales du moment, et qui, pour cette raison même, échappent à toute prévision à longue

échéance, elles excèdent la mesure des sacrifices annuels qui peuvent être demandés aux contribuables et continueront à être autorisées par trimestre et à former un budget extraordinaire alimenté par des emprunts dont le service sera entièrement assuré par des ressources annuelles.

En recourant à ce système, le ministre des finances dit qu'il se résigne à consacrer l'abandon momentané de l'unité budgétaire, dont la réalisation fut l'œuvre des assemblées républicaines. Il se flatte de retenir dans cette formule de transition l'avantage essentiel que s'étaient proposé ses devanciers : « Faciliter la surveillance des affaires publiques en mettant en pleine lumière l'état des ressources et des besoins. »

**

Dans un exposé des motifs vraiment très intéressant, le ministre a tracé le tableau sommaire de nos finances de guerre, que notre directeur, M. Edmond Théry, a résumé dans son dernier article, puis il a décrit, à larges traits, l'économie générale de son nouveau budget ne comprenant que les dépenses civiles.

Celles-ci s'élèvent à 7.808.801.839 francs.

Sur ce chiffre, le service de la dette publique absorbe à lui seul 4.899.042.759 francs. Il y aura lieu d'y ajouter ultérieurement les arrérages de l'emprunt 4 0/0 qui est à la veille d'être émis.

Les recettes s'élevant à 6.542 millions, le ministre s'est trouvé en présence d'une insuffisance de ressources de 1.266 millions. Il propose au Parlement d'y faire face par la création d'un chiffre égal de ressources permanentes à provenir soit de l'établissement de taxes nouvelles, soit de l'augmentation de certaines taxes existantes.

C'est sur cette partie du projet de loi qu'il nous reste à donner des renseignements détaillés.

M. Klotz s'est attaché à ne proposer par son projet de budget actuel qu'un petit nombre de mesures susceptibles de donner les ressources nécessaires à l'équilibre et d'être ainsi plus facilement votées. Elles concernent la révision de la contribution sur les bénéfices de guerre, des droits de succession et de donation, des droits sur les apports en société, des mesures nouvelles contre les fraudes fiscales et enfin la création d'une taxe spéciale sur les paiements. Voici quelques détails sur ces diverses mesures :

« L'exception de la contribution sur les bénéfices de guerre, rien n'est demandé aux autres contributions directes. Le ministre en donne la raison suivante :

« Il ne faut pas oublier, en effet, que pour la première fois, l'exercice 1918 verra se produire la mise en application simultanée de l'impôt général sur le revenu et des impôts cédulaires ; nous nous trouvons là en pleine période d'expériences, et nous devons attendre de connaître les résultats de cette profonde modification dans notre législation fiscale avant d'envisager des mesures nouvelles. »

Le taux de la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels de guerre est actuellement de 50 0/0 des bénéfices assujettis et de 60 0/0 pour les tranches de bénéfices dépassant 500.000 francs.

M. Klotz propose un nouveau prélèvement, au profit de l'Etat, sur les bénéfices restés disponibles entre les mains des contribuables après paiement de la contribution déterminée sur les bases actuelles. Il propose, en pareil cas, de prélever 25 0/0 des bénéfices disponibles compris entre un million et cinq millions de francs et 50 0/0 des bénéfices disponibles dépassant 5 millions.

On évalue à 50 millions la ressource supplémentaire que produira ce partage.

**

Un complément important de ressources est demandé aux droits de succession. Les nouveaux

tarifs proposés établissent une différence de traitement entre les familles suivant le nombre des enfants appelés à recueillir la succession de leurs auteurs. Il a semblé légitime de demander proportionnellement plus à celui qui hérite en qualité d'enfant unique qu'à ceux qui viennent au partage avec des frères et des sœurs.

Parallèlement à cette réforme, le projet prévoit un relèvement du taux des droits applicables aux successions dévolues soit à d'autres parents qu'aux enfants, soit aux conjoints survivants ou à des étrangers.

Toutefois, le ministre a pensé qu'il convenait, dans ce relèvement général, de maintenir la situation privilégiée que le législateur a toujours réservée au conjoint survivant.

Le projet comporte une disposition tendant à assujettir aux mêmes droits de mutation que les transactions entre particuliers les apports en société qui jusqu'à présent ont bénéficié d'un régime de faveur et n'ont été frappés que d'un droit modique. Le supplément de ressources à attendre de cette mesure est évalué à 30 millions, dont 13 millions seulement pourraient être perçus en 1918 à raison du fractionnement des versements.

Reprenant un projet de M. Joseph Thierry, M. Klotz propose, en y apportant des modifications, une série de dispositions tendant à établir une taxe spéciale sur les paiements. Voici comment l'exposé des motifs caractérise cette taxe et en indique les modalités :

« Nous vous proposons d'imposer tous les paiements, qu'ils se rapportent ou non à des opérations ayant un caractère commercial, en augmentant la taxe pour certains paiements applicables à des objets de luxe, mais en nous limitant par contre aux paiements se référant à la livraison d'objets destinés en principe à l'usage personnel de l'acheteur. Seraient par conséquent exempts de l'impôt nouveau les paiements relatifs aux ventes en gros, aux ventes de matières premières, de produits semi-ouvrés, non finis, etc. L'exonération serait également accordée aux dépôts et retraits de fonds chez les banquiers et chez les officiers publics ou ministériels agissant en cette qualité. Ces mouvements de fonds ont en effet, aux regards des déposants, le caractère d'opérations d'ordre.

« La taxe serait de 2 pour 1.000, soit 10 centimes par 50 francs pour la généralité des paiements et n'atteindrait que les paiements supérieurs à 10 francs ; pour les objets de luxe, cette qualification résultant soit de la nature de ces objets, soit du caractère de l'établissement du vendeur, la taxe serait de 10 % des paiements, sans minimum exempté. Les fraudes seraient punies d'une amende de 6 % du montant des paiements qui auraient échappé indûment à l'impôt.

« Le droit gradué de timbre de quittance actuellement existant serait supprimé pour les paiements assujettis à la nouvelle taxe ; il subsisterait pour les paiements qui en seraient exempts.

« Nous ne pouvons prétendre apporter dans un domaine presque entièrement neuf une précision rigoureuse dans les évaluations. Nous croyons néanmoins qu'en raison de la généralité et de l'importance de la matière imposable en cause, de l'extension prise par l'usage d'objets considérés comme produits de luxe, il est possible d'évaluer à 1.300 millions environ par an les ressources à attendre de la nouvelle taxe en régime normal. Pour 1918, les mesures nouvelles ne devant entrer en application que deux mois et demi après la promulgation de la loi, nous limitons notre estimation à un milliard. »

**

Reprenant les mesures contre les fraudes fiscales que M. Thierry avait soumises à la Commission du budget, M. Klotz incorpora dans son projet celles ayant trait aux droits de succession ; il en espère,

pour l'année 1918, environ 40 millions de recettes nouvelles.

En groupant ces relèvements et ces impôts nouveaux, on arrive au total suivant :

Évaluation des Ressources nouvelles proposées pour le Budget de 1918

Mesures proposées	Produit annuel	Produit pour 1918
	(Milliers de francs)	
Contribution sur les bénéfices de guerre.....	30.000	30.000
Droits de succession.....	361.000	180.500
Droits de donation.....	3.000	3.000
Mesures contre les fraudes fiscales.....	50.000	40.000
Droits sur les apports en société.....	30.000	13.000
Taxe sur les paiements.....	1.300.000	1.000.000
Totaux.....	1.774.000	1.266.500

A la fin de son exposé des motifs, M. Klotz a voulu, en quelques lignes, donner la vision de nos budgets d'après-guerre :

« Nos budgets futurs, a-t-il écrit, devront peu à peu incorporer dans leur cadre et comprendre dans leur équilibre une série de dépenses considérables. Par étapes successives, nous aurons à faire face à l'augmentation des charges de la dette publique et des pensions militaires, et cet accroissement se poursuivra sans interruption jusqu'à la fin de la période de liquidation de la guerre ; nous devons assurer, sans délais ni restrictions, la réparation des dommages de guerre ; il nous faudra, le cas échéant, gager le coût d'application du projet de loi sur les loyers. Jusqu'à ce que le monde civilisé ait repris son équilibre économique, l'Etat devra intervenir pour subvenir à la vie du pays.

« Nous ne pensons pas qu'il y aurait grande utilité pratique, dans l'état de choses actuel, à essayer de chiffrer ce que pourront être ces budgets futurs d'après-guerre. Mais à coup sûr le surcroît de charges à prévoir est des plus élevés et tel qu'aucune autre période de notre histoire n'en aura connu de semblable. Nous ne devons pas fermer les yeux devant ces formidables difficultés. Nous devons les envisager d'un cœur résolu, avec la ferme dessein d'y faire face, en préparant dès maintenant les solutions nécessaires. »

Etats-Unis et Japon

Qui aurait pu prévoir, en 1914, qu'un jour, Japon et Etats-Unis, concluraient un accord amical sur leurs intérêts réciproques en Chine, et arriveraient à une entente au sujet de leur coopération militaire, navale et économique, dans la guerre contre l'Allemagne ?

Cet événement diplomatique est de la plus haute importance : il nous est d'abord un gage de sécurité en Extrême-Orient, mais surtout il nous permet d'espérer que le Japon, d'accord avec les Etats-Unis, va peut-être entrer dans la lice ; son concours armé, au moment où la Russie est plongée dans l'anarchie la plus complète, ne peut-il pas être regardé comme une compensation des plus efficaces ? D'aucuns s'étonnent que le Japon n'ait pas encore donné effectivement : il se pourrait donc que ce nouvel accord fût le prélude de son concours plus actif dans le conflit actuel, nous disons plus actif, car il faut rendre hommage aux vainqueurs de Kia-Teheou et aux croisières incessantes de la marine japonaise, sans compter l'aide économique, de ravitaillement d'armes et de munitions que le Japon n'a cessé de fournir aux Alliés.

Tous deux grands maîtres du Pacifique, le Japon et les Etats-Unis, pour cette raison même, étaient en compétition continue ; d'une part, l'infiltration japonaise et chinoise en Californie, avait créé maints moments difficiles entre Washington et Tokyo, et d'autre part, en Chine, l'expansion éco-

nomique des Etats-Unis se heurtait à celle du Japon, érigé en défenseur des libertés de la race jaune. A ces questions économiques et financières s'ajoutaient encore des divergences d'orientation politique qui s'étaient manifestées à Pékin entre la diplomatie américaine et la diplomatie japonaise.

Le conflit armé actuel a eu pour conséquence d'empêcher les puissances européennes de continuer leur contrôle sur la Chine : du jour au lendemain les Etats-Unis se trouvèrent seuls vis-à-vis du Japon, qui, à juste titre, se réclamait, de par sa situation et sa race, à présider aux destinées de la jeune République. Il faut remarquer que l'empire nippon, en essayant de soustraire la Chine à l'emprise morale blanche, n'a pas voulu léser les intérêts de ces nations.

Par l'accord qui vient d'être conclu, et qui est l'œuvre de la mission japonaise Ishii aux Etats-Unis, le Japon s'est fait reconnaître en Chine des intérêts spéciaux, particulièrement dans la partie contiguë à ses possessions. Pour le reste, les deux gouvernements ont convenu qu'ils n'ont pas l'intention de traiter injustement les intérêts des autres nations, qu'ils sont attachés à l'indépendance et à l'intégrité de la Chine, que le commerce y bénéficiera du régime de la porte ouverte, et qu'aucune puissance ne devra acquérir des droits ou privilèges qui porteraient atteinte à l'intégrité territoriale de la Chine.

L'avantage accordé au Japon est donc essentiellement moral : c'est une sorte de protectorat d'idées et de direction à lui réservé sur la Chine. C'est un premier pas vers la doctrine Monroe asiatique ; les Etats-Unis, qui ont reconnu la liberté des peuples à se gouverner eux-mêmes, par la ratification de cet accord, ont enregistré, au point de vue influence, la tutelle de la Chine, dans les régions contiguës aux possessions japonaises.

On peut donc espérer qu'aucune divergence de vues n'existe plus entre ces deux nations au sujet de leur action mutuelle en Chine, et que les Etats-Unis, qui avaient la sauvegarde morale des influences de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, etc..., ont certainement agi au mieux des intérêts communs des Alliés.

Cet accord est, pour la Chine, la marque d'une nouvelle ère : son entrée parmi les grandes puissances sous l'égide du Japon, dont l'action qui, tout en ne devant s'exercer que dans le Nord seul, n'en aura pas moins son heureuse répercussion dans les provinces du Sud. Peut-être un jour prochain verrons-nous la Chine au rang de grande nation militaire et navale. Ce jour-là, la balance orientale changera certainement la force mondiale des choses.

La mission Ishii, qui a également envisagé les importantes questions de la défense militaire du Pacifique, du service de la navigation japonaise dans les eaux américaines, de l'exportation des matières premières pour les constructions navales au Japon, et qui a aussi abordé le très délicat problème de l'émigration japonaise aux Etats-Unis, a fait œuvre des plus utiles ; elle a, en effet, posé en quelque sorte les bases d'une trêve, que l'on doit espérer des plus longues, entre le conflit des deux races américaine et japonaise, qui, un jour ou l'autre, se représentera bien certainement.

Au dernier moment nous parvient le discours prononcé à Osaka par le ministre des Finances japonais. M. Kasuye Shoia a déclaré qu'il était absolument impossible d'envoyer des troupes japonaises en Europe :

« Les Alliés, a-t-il ajouté, en ont compris toutes les difficultés et n'ont jamais insisté en vue de cet envoi.

« La volonté du Japon d'appuyer la cause des Alliés a été toutefois démontrée par la coopération navale, industrielle, financière que le Japon a apportée, ainsi que par le tonnage qu'il a mis à la

disposition des Alliés. Son appui financier, direct ou indirect envers les Alliés, s'élève à l'heure actuelle, à 25 milliards de francs. »

Reconnaissons la loyauté de ce discours, qui vient réquie à néant les espérances alliées d'un concours armé japonais, et ne comptons que sur nous-mêmes !

R. MAGAUD.

Compagnie Générale Transatlantique

Depuis le début de la guerre, à chacune de ses assemblées, la *Compagnie Générale Transatlantique* a signalé les profondes modifications apportées à l'organisation de ses différents réseaux ; elle a constaté en particulier que son exploitation s'est entièrement transformée, puisque le trafic des voyageurs est de plus en plus remplacé par celui des marchandises.

Il y a toutefois une exception pour la ligne postale de New-York, sur laquelle le courant des voyageurs a été régulier et relativement élevé, sauf pour les passagers de 3^e classe, dont le mouvement a été à peu près nul.

Les lignes de Colon et d'Haïti ont été maintenues, mais le mouvement des voyageurs a été toujours en décroissant. Celle du Mexique a été assurée à peu près régulièrement.

La situation est restée sans changement en Méditerranée, avec un nombre restreint de voyages, en raison des difficultés de navigation et de la privation d'une partie de sa flotte, par suite de pertes, soit de réquisitions, soit de grosses réparations devenues indispensables. Malgré toutes ces difficultés et malgré tous les bouleversements causés par la guerre, on peut féliciter la Compagnie d'avoir pu maintenir presque complètement toutes ses lignes de paquebots postaux.

Elle a pu jouer ainsi un rôle important, car il semble que, plus encore qu'en temps de paix, il est utile de conserver des communications aussi fréquentes que possible avec les pays étrangers et, en particulier, avec les Etats-Unis, tant pour l'envoi des courriers diplomatiques ou particuliers que pour le transport des personnes voyageant dans un intérêt national, pour le maintien des relations commerciales ou industrielles de la France.

Mais son rôle a été encore plus actif en ce qui concerne le ravitaillement général. La France doit recevoir, en effet, les produits commerciaux et industriels des Etats-Unis de l'Amérique Centrale et des Antilles pour les opérations militaires, ainsi que pour l'alimentation de l'armée et de la population civile. Toutes ses lignes desservent des pays dont l'exportation présente un intérêt tout particulier en ce moment.

Les transports pour le ravitaillement général sont effectués surtout par des cargos qui sont malheureusement en nombre d'autant plus restreint dans sa flotte qu'elle a eu à subir des pertes nombreuses et qu'elle a été privée de plusieurs unités réquisitionnées par le Gouvernement. Aussi a-t-elle dû affréter un très grand nombre de cargos, surtout à l'étranger, pour faire face aux demandes de transports des différents ministères.

Cette flotte de secours a pu transporter des quantités considérables de marchandises presque exclusivement constituées par du matériel de guerre et des approvisionnements destinés aux armées, et son service a fonctionné sur les Etats-Unis de façon à donner toute satisfaction au Gouvernement, bien que la Compagnie ait eu à surmonter des difficultés résultant principalement de l'encombrement des ports, tant en Amérique qu'en France, et de l'insuffisance de main-d'œuvre pour les manutentions des marchandises.

La guerre sous-marine, qui a progressivement augmenté d'intensité pendant toute l'année der-

nière, a rendu les opérations de transports plus longues et plus complexes, et la Compagnie a été très éprouvée pendant le dernier exercice et le commencement de cette année. L'Etat remboursera la valeur des navires qui étaient affectés à des services postaux ou qui naviguaient pour son compte en vertu de contrats spéciaux et de réquisitions.

Les opérations de manutentions de marchandises ont pu s'effectuer dans des conditions relativement satisfaisantes, malgré la rareté et, par suite, l'élévation du prix de la main-d'œuvre ; par contre, la crise des charbons a eu une répercussion dont cette industrie a été la première à souffrir. Non seulement elle n'a pu se procurer que des quantités insuffisantes de combustible, mais encore il a fallu payer des prix, suivant ses différents ports d'approvisionnement, de 110 à 355 % supérieurs à ceux d'avant-guerre. Aussi ses dépenses totales de charbon mis en soutes atteignent-elles en 1916 le chiffre de 43.138.425 francs.

A ces charges, toujours croissantes, sont venues se joindre les assurances contre les risques de guerre qui, pour certains de ses voyages, ont représenté des dépenses supplémentaires, telles que, dans bien des cas, elles ont absorbé et même dépassé toutes les recettes effectuées. C'est ainsi que pour un trajet entre la France et l'Amérique et retour, les primes payées ont atteint plus de 15 % de la valeur totale du navire. Cette situation s'est trouvée modifiée et améliorée tout dernièrement par l'application des nouvelles primes d'assurance fixées par la Commission des risques de guerre.

Pour pouvoir se défendre contre les attaques des sous-marins, tous ses navires ont reçu un armement que le Ministère de la Marine s'efforce d'améliorer peu à peu par la substitution de pièces plus perfectionnées, de tir plus rapide et de gros calibres, à celles placées dans le courant de l'année dernière. En outre, des appareils de télégraphie sans fil ont été installés sur ceux de ses navires qui n'en étaient pas encore pourvus, de sorte qu'actuellement toute sa flotte est équipée, ce qui constitue une mesure de protection dont l'efficacité est évidente, puisque les services que rend la télégraphie sans fil sont presque quotidiens.

Le paquebot « Paris », en construction aux chantiers de Penhoët, à Saint-Nazaire, a pu être mis à l'eau au mois de septembre dernier ; la construction de cette unité ne s'est néanmoins poursuivie que très lentement, pendant le courant de l'année 1916, par suite des difficultés que les chantiers éprouvent à se procurer les matières et la main-d'œuvre nécessaires. Ces mêmes difficultés, la Compagnie les éprouve également pour l'exécution des travaux d'entretien des navires en service ; aussi, cet entretien n'a-t-il pas pu être assuré, au cours de l'exercice 1916, dans des conditions satisfaisantes.

Par suite des dispositions prises par le Ministère de la Guerre et nécessitées par les besoins de la Défense Nationale, beaucoup de ses employés ayant été mobilisés, ses cadres, dans lesquels de nombreux vides s'étaient déjà produits depuis le début de la guerre, se sont encore trouvés plus réduits. Le personnel restant a dû redoubler d'efforts pour faire face au travail de plus en plus compliqué de son exploitation. Le Conseil d'administration, du reste, a estimé qu'il y avait lieu de reconnaître les services rendus et il a accordé en fin d'année des avancements et des allocations aussi larges que possible ; il a, de plus, décidé qu'une majoration provisoire des appointements serait versée en raison de la cherté de la vie.

Les perspectives d'avenir sont certainement très rassurantes, mais il faut que la Compagnie essaie de maintenir dans sa flotte un nombre de navires équivalent à celui dont elle dispose actuellement, lequel est de 81 navires de différents types, bien

que par suite de la raréfaction du tonnage mondial, il devienne de plus en plus difficile de faire l'acquisition de nouvelles unités. La presque unanimité des nations ayant une marine a décidé, en effet, de ne plus autoriser le transfert du pavillon. En outre, la France se trouve dans une situation particulièrement regrettable, puisqu'elle est la seule ne pouvant pas construire, par suite de l'insuffisance de matières premières.

Il faut espérer que le Gouvernement arrivera, dans un délai très rapproché, à procurer ces matières aux chantiers de construction du pays, lequel va se trouver dans une position tout à fait anormale, puisque les flottes de toutes les grandes nations vont s'augmenter, tandis que la nôtre diminuera en raison des pertes résultant des accidents de mer, des disparitions par suite de l'âge des navires, et surtout des torpillages.

Le problème de l'organisation de notre marine, pour l'après-guerre, se posera dans des conditions tout à fait graves. Il n'est pas douteux, en effet, que pendant quelques années surtout les transports maritimes joueront un rôle prépondérant dans l'expansion économique de tous les pays. La marine marchande deviendra plus que jamais indispensable à la vie des nations, qui souffriront très cruellement si elles n'ont pas des flottes correspondant aux besoins de leur commerce d'exportation et d'importation.

Les dures épreuves causées par la guerre actuelle ont permis de dégager certaines vérités d'ordre économique, dont une des premières et des plus importantes est le rôle prépondérant que doit jouer une marine marchande dans une grande nation. Ce rôle est considérable en temps de guerre, puisque les navires ont été utilisés à leur maximum de rendement comme croiseurs auxiliaires, éclaireurs, hôpitaux, transporteurs de troupes, de munitions et de produits divers indispensables au ravitaillement général.

Nous remarquons que les résultats du dernier exercice ont été particulièrement satisfaisants, grâce aux taux de fret mondiaux qui ont été de plus en plus élevés. Ces résultats ont permis, tout en faisant de larges dotations aux différentes réserves, de fixer le dividende à 18 francs par action, au lieu de 9 francs versés en 1915. Les résultats obtenus en 1916 par la *Compagnie Générale Transatlantique* se comparent avec ceux de l'exercice 1915 par le tableau suivant :

	Exercices	
	1915	1916
	(En francs)	
Recettes totales (y compris pour 1916 le report de 65.103 fr. 19 de l'exercice 1915).....	111.096.195 13	202.847.949 08
Moins : Dépenses de toute nature.....	86.631.382 45	144.146.261 15
Excédent de recettes.....	24.464.812 68	58.701.687 93
A déduire :		
Amortissements et réserves.....	22.059.709 49	53.367.754 29
Bénéfice net.....	2.405.103 19	5.333.933 64

Sur le chiffre des bénéfices nets, il y a lieu de déduire la réserve statutaire, soit 481.724 fr. 70, et sur le solde disponible de 4.852.208 fr. 94, il a été affecté 4.680.000 francs à titre de dividende aux 80.000 actions de priorité et aux 180.000 actions ordinaires, soit 18 francs par action, contre 9 francs pour l'exercice précédent, et le reliquat de 172.208 fr. 94 a été reporté à nouveau.

Mentionnons que les différents amortissements et réserves que la Compagnie a jugé indispensable de prélever ont été de 41.833.353 fr. 92.

Une assemblée générale extraordinaire devait se tenir le 22 août 1917, en vue d'autoriser le Conseil d'administration à augmenter le capital social qui

est actuellement de 39 millions et de le porter éventuellement au chiffre de 81 millions, le vote n'ayant pu avoir lieu faute de quorum; voici néanmoins la résolution prise par cette assemblée et ratifiée par une assemblée spéciale tenue le 3 octobre 1917 :

Résolution : L'Assemblée générale décide que le capital de la *Compagnie Générale Transatlantique*, lequel est actuellement de 39 millions de francs, sera augmenté de 42 millions par l'émission de 280.000 actions ordinaires de 150 francs chacune, et que, par suite, ce capital sera porté à 81 millions. Le Conseil d'administration, autorisé, a décidé de réaliser une première augmentation de capital de 21 millions par la création de 140.000 actions ordinaires de 150 francs chacune, dont l'émission aura lieu du 12 au 27 octobre 1917, au prix de 235 francs, avec droit de souscription irréductible réservé aux actionnaires actuels à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes, de priorité ou ordinaires.

Dans une allocution très applaudie, M. J. Charles-Roux, président du Conseil d'administration, a fait ressortir la part prise par la *Compagnie Générale Transatlantique* pour la Défense Nationale; en voici quelques extraits :

« Il y a peu de jours, le 19 août, l'honorable M. Albert Thomas, ministre de l'Armement, s'est rendu à Caen, pour y allumer le premier haut fourneau de la Société Normande de Métallurgie. A cette occasion, il a adressé de chaleureux éloges à l'industrie française pour le dévouement dont elle a fait preuve pendant la guerre et pour les progrès qu'elle a réalisés.

« Nous pouvons prendre notre part de ces éloges, car nos Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire-Penhoët et ceux de Normandie, au Grand-Quévilly, près de Rouen, dans lesquels votre Compagnie est puissamment intéressée, n'ont rien négligé pour concourir de tout leur pouvoir à la Défense nationale.

« Le moment n'est pas venu de vous présenter ce glorieux inventaire, ce compte moral, mais après la guerre, dans une assemblée générale, j'aurai l'honneur de le placer sous vos yeux et j'espère que vous reconnaîtrez que votre Compagnie a porté haut et ferme son pavillon.

« En attendant, je tiens à rendre un public hommage au travail surhumain auquel s'est livré notre directeur, M. Dal Piaz, ainsi que nos chefs de service et tout notre personnel navigant et sédentaire.

« Au premier jour des hostilités, la flotte mondiale jaugeait au total 48 millions de tonneaux, et le tonnage français ne représentait que 5,20 % de ce tonnage total. Les torpillages ont fait leur œuvre et notre pays, qui possédait 2.192 navires, pour un tonnage brut de 2.498.000 tonnes, avait perdu, au 31 mai 1917, près de 560.000 tonneaux.

« La flotte française est donc dans l'impossibilité de répondre aux besoins du pays, et il est de toute urgence de l'augmenter. A la Chambre, M. André Hesse a affirmé, sans être contredit, que nous avions payé comme fret, en 1914, aux nations étrangères, 1.842.000.000 de francs, et, en 1916, trois milliards de francs.

« Notre pays, à cheval sur deux mers, possédant de vastes et lointaines colonies, est appelé à recevoir de l'extérieur une grande quantité de matières premières lourdes et encombrantes, nécessaires à son commerce, et réclame, par ce fait, un trafic maritime intensif que la flotte actuelle est impuissante à absorber, mais ce n'est pas tout. Quand la guerre aura pris fin, quand les nombreuses usines nouvelles ou agrandies ne se consacreront plus aux travaux de guerre : canons, affûts, obus de tous calibres, etc., quand elles auront repris leurs travaux normaux, la consommation intérieure de la France ne leur suffira pas pour écouler leur production, elles devront songer à exporter et, pour exporter, il faut encore des bateaux.

« Je ne suppose pas, en effet, qu'après la victoire, notre gouvernement persiste dans les errements d'avant-guerre, qu'il continue à laisser nos ports, même nos ports de guerre, grands ouverts aux Allemands (Cherbourg, Bizerte, Alger).

« Nous aurons donc, par ce fait, à remplacer le tonnage allemand; et, pour cela, il faut non seulement que nous songions à renforcer nos lignes de navigation actuelles, mais à en créer de nouvelles. Panama nous ouvre l'entrée dans le Pacifique. Il faudra bien relier les ports de la Baltique de nos alliés russes avec nos ports de l'Atlantique, etc., etc. »

Pour conclure, nous dirons que, pour l'après-guerre, la *Compagnie Générale Transatlantique* aura tout un programme à établir d'abord et à exécuter ensuite. Ce programme, qui motive une augmentation de capital, doit comprendre la remise en état de sa flotte, l'achat des navires qu'il lui sera possible de trouver et, enfin, la construction d'un nombre important de nouvelles unités de types divers.

C'est avec un matériel rajeuni et augmenté qu'elle pourra reprendre ses services dans des conditions normales, augmenter le nombre de ses voyages et enfin créer des lignes nouvelles. En doublant d'efforts, elle montrera, comme la France, du reste, que, malgré ses blessures profondes, elle a toujours un sang assez jeune pour rebondir, se fortifier, se développer et conquérir, après la guerre, la nouvelle place qui lui est due dans le commerce maritime mondial.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Un nouvel emprunt de la Ville de Paris. — M. L. Dausset, rapporteur général du budget, a déposé, le 19 novembre, sur le bureau du Conseil municipal une proposition relative à la consolidation de la Dette flottante de la Ville de Paris.

La proposition de M. Louis Dausset se résume ainsi : émission d'un emprunt de 810 millions pouvant être porté à 850 millions, à contracter en 1918, à lots (dont l'un de 500.000 fr. à chaque tirage) au taux nominal de 4 1/2 % ou de 5 % et au taux de revient net maximum de 6 50 %, intérêts, primes de remboursements, lots, frais divers et amortissements compris. Cet emprunt, gagé sur les ressources générales du budget, serait affecté à l'amortissement de la dette flottante, obligations quinquennales et Bons municipaux à un an ou à six mois. M. Dausset demande, d'autre part, de nouvelles ressources au domaine industriel, l'augmentation des tarifs de transports en commun et surtout celles du prix du gaz et de l'électricité.

Les biens français en pays ennemis. — Le ministre des affaires étrangères a pris, le 16 novembre, un arrêté aux termes duquel le délai pour la déclaration des biens et intérêts en pays ennemis et occupés, dont nous avons donné le texte le 9 novembre, est prorogé jusqu'au 1^{er} février 1918.

Des prorogations individuelles de délai pourront être accordées, notamment aux habitants des départements occupés qui en feront la demande à l'office des biens et intérêts en pays ennemis et occupés, en spécifiant qu'ils ne possèdent pas les renseignements nécessaires pour faire actuellement une déclaration sincère concernant leurs biens ou intérêts dans les départements envahis.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	15 nov. 1917.	22 nov. 1917.			
ACTIF					
Encaisse de la Banque :					
en Caisse.....	3.293.185.929	3.294.347.932			
à l'Etranger.....	2.037.108.485	2.037.108.485			
Total.....	5.330.294.414	5.331.456.417			
Argent.....	249.950.892	248.517.066			
	5.580.245.306	5.579.973.483			
Disponibilité à l'étranger.....	707.920.881	766.118.521			
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	5.656.169	9.608.602			
Effets Paris.....	315.271.459	316.899.388			
Effets Etranger.....	4.968.279	4.894.714			
Effets du Trésor.....	212.252	134.093			
Portefeuille des succursales.....	414.859.464	396.914.904			
Paris.....	511.909.212	511.205.352			
Succursales.....	638.815.398	637.967.478			
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000			
Avances sur lingots dans les succursales.....		565.096.935			
Avances sur titres à Paris.....	578.834.278	565.322.703			
Avances sur titres dans les succursales.....	549.270.870	290.000.000			
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000			
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	12.350.000.000	12.350.000.000			
Avances temporaires au Trésor public.....	400	400			
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	3.145.000.000	3.160.000.000			
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000			
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750			
Rentes disponibles.....	100.075.602	100.075.602			
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000			
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000			
Immeubles des succursales.....	42.241.036	42.241.036			
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	24.415.307	26.204.718			
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137			
Divers.....	669.118.711	600.079.892			
Total.....	25.977.076.347	26.170.999.745			
PASSIF					
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000			
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697			
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000			
Réserves :					
Ex-banques département.....	2.980.750	2.980.750			
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000			
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000			
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444			
Billets au porteur en circulation.....	22.345.845.060	22.414.455.440			
Arrages de valeurs déposées.....	38.984.883	47.939.290			
Billets à ordre et récépissés.....	3.133.648	2.392.810			
Compte courant du Trésor.....	39.028.598	52.626.028			
Comptes courants de Paris.....	1.588.998.486	1.671.266.785			
Comptes courants dans les succursales.....	1.121.958.940	1.129.059.178			
Dividendes à payer.....	4.443.413	4.539.612			
Escompte et intérêts divers.....	79.557.246	83.212.786			
Récompte du dernier semestre.....	23.177.053	23.177.053			
Divers.....	512.490.726	516.378.869			
Total.....	25.977.076.347	26.170.999.745			
Comparaison avec les années précédentes					
	27 nov. 1913	30 juillet 1914	25 nov. 1915	23 nov. 1916	22 nov. 1917
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.648.8	6.683.2	11.278.4	15.959.4	22.414.5
Encaisse or.....	3.526.1	4.141.3	4.805.1	5.036.1	5.331.5
argent.....	613.0	625.3	361.5	316.2	248.5
Portefeuille.....	1.596.5	2.444.2	2.404.0	1.961.7	1.877.6
Avances aux partic.....	722.4	743.8	571.6	6.700.0	12.750.0
à l'Etat.....	200.0	200.0	7.000.0	6.700.0	12.750.0
partic.....	308.4	382.6	4.42.8	86.2	52.6
Compt. cour. Trésor.....	805.1	947.6	2.671.1	2.852.4	2.801.3
Faux d'escompte.....	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Les crédits militaires. — M. Klotz, ministre des finances, a soumis au Conseil des ministres, qui l'a autorisé à en effectuer le dépôt, le projet portant ouverture des crédits provisoires applicables au premier trimestre de 1918.

Le projet de budget de 1918, qui a été déposé le 13 novembre, ne comprend, en effet, que les dépenses ordinaires des services civils, à l'exclusion des dépenses militaires de la guerre, de l'armement, de la marine et des colonies et des dépenses exceptionnelles des ministères civils, commandées par l'état de guerre. Ces dépenses, qui par leur nature échappent à toutes prévisions à longue échéance, continueront à être votées par trimestre.

Elles s'élèvent, pour le premier trimestre 1918, à 9.263.538.287 francs, dont 8.639.029.420 francs exclusivement applicables aux dépenses militaires.

Les saisies et les ventes en pays ennemis ou occupés. — Le 11 novembre a été promulguée, au *Journal officiel*, sous la date du 8 novembre, la loi relative aux saisies et ventes effectuées en pays ennemis, dans les territoires occupés par l'ennemi et en Alsace-Lorraine.

En voici le texte :

Article premier. — Sont nuls et non avenues tous actes portant atteinte aux droits de propriété ou de jouissance appartenant à l'Etat, aux départements, aux communes, aux établissements publics ou reconnus d'utilité publique et accomplis par les autorités ennemies dans les départements français occupés par elles et contrairement aux conventions internationales.

Sont également nuls et non avenues les actes concernant les biens de même nature accomplis ou ordonnés en Alsace-Lorraine dans un but politique ou à la faveur des circonstances de guerre, par les autorités allemandes, quelles qu'elles soient, ou par les administrateurs d'établissements publics ou reconnus d'utilité publique.

Spécialement, sont nulles et non avenues, dans les mêmes territoires, les opérations effectuées par les autorités ennemies concernant les musées, galeries, bibliothèques, archives, et en général tous les biens ayant un caractère artistique, scientifique, historique ou administratif.

Art. 2. — Sont nuls et non avenues tous actes d'aliénation ou de disposition, toutes inscriptions ou radiations d'hypothèques, toutes déchéances, toutes destitutions ou révocations, toutes mesures de spoliation fiscales ou autres, accomplies, prononcées ou ordonnées par les autorités ennemies, quelles qu'elles soient, dans un but politique ou à la faveur des circonstances de guerre, et concernant les biens et droits de toute nature appartenant à des Français ou à des Alsaciens-Lorrains d'origine française, en territoire ennemi, en territoire français ou allié occupé par l'ennemi, ou en Alsace-Lorraine.

Art. 3. — Seront annulés ou résiliés de plein droit, à la demande des Français ou des Alsaciens-Lorrains d'origine française intéressés et dans des conditions à fixer par décret portant règlement d'administration, tous contrats passés avec des sociétés ou des particuliers ennemis pendant l'occupation ou sous le contrôle ennemi.

Art. 4. — Les dispositions des articles 2 et 3 de la présente loi peuvent être étendues par des conventions spéciales aux ressortissants des puissances alliées et neutres résidant dans les départements français occupés et en Alsace-Lorraine.

Art. 5. — Les dispositions de la présente loi sont applicables aux mesures prises par l'autorité ennemie et aux faits qui se sont passés à dater du jour où l'état de guerre a existé entre la France et le pays ennemi intéressé.

GRANDE-BRETAGNE

Les emprunts de guerre britanniques. — Répondant à une question posée à la Chambre des Communes le 13 novembre dernier, le chancelier de l'Echiquier a donné les chiffres des différents emprunts de guerre britanniques au 30 septembre 1917. En voici le résumé :

Millions de francs	
Emprunt de guerre 3 1/2 % 1925-28.....	1.568
Emprunt de guerre 4 1/2 % 1925-45.....	500
Emprunt de guerre 5 0/0 1929-47.....	51.407
Bons de l'Echiquier 5 0/0 1919-20-21-22..	5.940
Bons de l'Echiquier 6 0/0 1920.....	3.542
	62.957

Nous supposons que les chiffres de l'emprunt 4 % exempt d'impôts sont compris dans les résultats de l'emprunt 5 %. M. Bonar Law a également annoncé que le montant des bons du Trésor exist-

tant au 3 novembre dernier était de 24.775 millions de francs et que le total des prêts consentis par les Etats-Unis à la Grande-Bretagne atteignait à la même date 7.375 millions de francs.

Il faut remarquer que, suivant le *Times*, le Trésor des Etats-Unis a annoncé le 2 novembre dernier que le Royaume-Uni était débiteur de la République nord-américaine pour 9.300 millions de francs, soit 1.925 millions de francs de plus que l'a établi M. Bonar Law.

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 14 novembre, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis.....	72.268.000
Dette de l'Etat.....	41.015.400
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	53.818.000
	72.268.000
Département de Banque	
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	42.225.000
Dépôts divers.....	120.511.000
Traites à sept jours et diverses.....	14.000
Solde en excédent.....	3.219.000
	180.521.000
Garanties en valeurs d'Etat.....	58.721.000
Autres garanties.....	90.103.000
Billets en réserve.....	29.909.000
Or et argent monnayé en réserve.....	1.788.000
	180.521.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622.361	36.105	63.249	76.393	9.967	20.40	6 %
26 sept. 1917	55.096.411	179.165.989	151.783	32.365	19.50	19.50	5 %
3 oct.	55.727.411	828.171.257	157.107	32.349	18.88	18.88	»
10 — ...	55.489.411	679.161.811	147.216	32.260	19.93	19.93	»
17 — ...	56.035.411	639.174.801	159.591	32.846	18.78	18.78	»
24 — ...	55.540.411	610.164.299	149.601	32.380	19.76	19.76	»
31 — ...	56.025.421	401.166.210	151.857	32.074	19.29	19.29	»
7 nov.	56.191.421	390.164.536	150.038	32.251	19.60	19.60	»
14 — ...	55.605.421	358.162.736	148.824	31.697	19.48	19.48	»

Le discours de M. Lloyd George aux Communes.

— Le grand débat annoncé à la Chambre des communes sur la constitution d'un conseil de guerre suprême interallié et le discours prononcé à Paris par M. Lloyd George a eu lieu lundi soir 19 novembre, devant des galeries absolument comblées. Le débat s'est engagé par une interpellation de M. Asquith, l'ancien premier ministre libéral, constatant que la création d'un conseil de guerre interallié est un fait nouveau.

« Deux-points à cet égard, a dit M. Asquith, ne peuvent faire l'objet d'une controverse ; le premier, c'est que, dans la guerre, la responsabilité finale de tout ce qui a été décidé ou oublié incombe au gouvernement actuel ; le second point est qu'il est d'importance vitale que nous ayons, dans cette guerre, des consultations fréquentes à la fois avec les hommes d'Etat et les généraux de nos alliés et qu'une coordination aussi complète que les circonstances le permettent existe entre nous. »

BELGIQUE

La situation économique. — L'Agence Reuter a récemment publié une note officielle du gouvernement belge, qui établit les dommages que l'occupation et les rapines allemandes ont causés à la Belgique.

Indépendamment des réquisitions de produits et de matières premières, il faut mentionner les enlèvements d'outillage, l'interdiction de continuer, en Belgique, certaines fabrications, en vue de réserver pour l'industrie allemande les matières employées pour ces fabrications, et les déportations en Allemagne, d'ouvriers belges (120.000 au moins d'octobre 1916 à fin janvier 1917), à la suite d'un chômage provoqué par les Allemands eux-mêmes.

On peut diviser provisoirement en cinq catégories les pertes subies par la Belgique :

a) *Contributions de guerre proprement dites* : 1.440 millions jusqu'au 10 août 1917 ;

b) *Contributions de guerre particulières et amendes* : 200 millions jusqu'à la fin de 1914 ;

c) *Enlèvements d'outillage et réquisitions de matières premières* : 2 milliards de francs en 1915, d'après un Allemand, le Dr. Ludwig Ganghofer (*Munchner Neueste Nachrichten*, 26/2/16) ;

d) *Pertes provenant de l'arrêt de l'industrie* ; très considérables, mais impossibles à évaluer actuellement ;

e) *Destructions de biens*, qui n'ont jamais cessé.

Les seules pertes actuellement évaluables atteignent au moins 8 milliards de francs. Les dommages augmentent chaque jour : à Mons, les statues de bronze sont enlevées ; il en est de même des bronzes dans les cimetières ; tous les objets de cuivre et de bronze des maisons particulières ont été saisis.

La situation alimentaire de la Belgique est, d'après la presse belge elle-même, très critique. Les denrées distribuées par les organes de ravitaillement ne suffisent pas à couvrir les besoins de la population, les autres vivres atteignent des prix extrêmement élevés : 25 à 30 francs le kilo de beurre ; 1 fr. 60 le kilo de pommes de terre ; 40 à 50 francs le kilo de café ; 35 francs le kilo de graisse ; 28 francs le kilo de lard ; 14 francs le kilo de viande ; 60 à 70 francs le kilo de cacao ; 14 francs le litre de pétrole ; 10 francs le kilo de farine. Les autres produits de première nécessité ne sont pas moins rares ni moins chers : le cuir atteint un prix tel qu'un ressemelage coûte de 25 à 30 francs ; le savon et le charbon sont si rares que, dans certaines maisons, la même eau sert à plusieurs lessives.

Dans ces conditions, la situation sanitaire ne peut être que mauvaise. La tuberculose fait de plus en plus de victimes. Il règne, depuis le début de la guerre, une véritable épidémie de gale. La capacité de travail des ouvriers a diminué de 33 %. Les médicaments font défaut ; l'éther et le chloroforme semblent devoir manquer prochainement. Non seulement le nombre des décès augmente, mais encore celui des naissances diminue.

ETATS-UNIS

Crédits de guerre américains. — Dans le but de réduire à néant les rumeurs alarmistes relatives aux dépenses des Etats-Unis, M. Mac Adoo, secrétaire du Trésor, vient d'informer les divers groupes de banquiers que les dépenses de guerre sont inférieures aux prévisions soumises au Congrès.

Le ministre prédit que les sommes nécessaires pour clore l'année fiscale ne dépasseront pas 50 milliards de francs. Les autorités ont déjà à leur disposition 50 milliards, de sorte que les dépenses totales de l'année fiscale n'excéderont pas le chiffre prévu de 100 milliards de francs.

M. Mac Adoo ajoute que les alliés reçoivent mensuellement environ 2 milliards et demi de francs

M. Asquith a déclaré accueillir avec plaisir tout projet qui pourvoira à une liaison meilleure entre les chefs de diverses armées. Il s'est élevé cependant contre toute organisation qui aurait pour conséquence de diminuer la responsabilité de l'état-major vis-à-vis du gouvernement ou la responsabilité de chaque gouvernement allié vis-à-vis de son propre peuple.

M. Lloyd George s'est levé aussitôt pour répondre à M. Asquith. Il a abordé immédiatement le fond du débat :

« Une question beaucoup plus importante, a-t-il dit, que tout ce qui a été dit à Paris, est de savoir si l'unité de contrôle est nécessaire et si nous prenons la meilleure voie pour l'obtenir. J'affirme que nous avons souffert du manque de coordination et les critiques faites à ce sujet n'ont jamais été dirigées contre l'état-major ou le commandant en chef d'un pays allié quelconque.

« On prétend qu'il y a là une tentative du pouvoir civil pour influencer l'autorité militaire, mais ce projet fut suggéré par lord Kitchener lui-même et, en juin de cette année, un projet de contrôle unique a été présenté à la conférence des chefs d'état-major où la Grande-Bretagne, la France et l'Italie étaient représentées.

« Je suis absolument opposé à la nomination d'un généralissime qui ne pourrait amener que des frictions.

« Autant que je puisse en juger, les Etats-Unis eussent préféré voir s'établir un conseil nanti de pouvoirs exécutifs, mais de nombreuses raisons s'opposent à ce qu'un tel conseil détienne de pleins pouvoirs exécutifs, à moins que les Alliés n'y soient amenés par un échec du projet actuel dont le premier avantage sera que toutes les informations à la disposition de tous les Alliés seront communiquées à ce conseil supérieur.

« Il est par conséquent essentiel que cet organisme soit permanent, et qu'il se réunisse quotidiennement pour coordonner les plans des états-majors de tous les fronts. »

M. Lloyd George a terminé en ces termes :

« Si nous agissons avec ensemble, l'avenir est sûr. « Les deux dangers de défaite sont les sous-marins et le manque d'unité. Désormais, les sous-marins ne menacent plus la liberté des mers ; nous sommes en voie d'arrêter ce danger. Samedi passé, nous avons détruit cinq sous-marins. Quant au manque d'unité, c'est le seul danger. Je soutiendrai tout projet qui nous aidera à arriver à la victoire, à une paix durable, qui pansera les blessures de ce monde ensanglanté. »

Après M. Lloyd George, sir Edward Carson a déclaré que l'accord de Rapallo sera strictement observé. La Chambre des Communes a abordé ensuite l'examen d'autres questions. Le sentiment général est que le discours de M. Lloyd George, qui a valu au premier ministre un très grand succès personnel, a convaincu un grand nombre de membres du Parlement qui avaient des doutes quant au caractère pratique de l'institution d'un conseil de guerre suprême interallié.

Le système décimal en Angleterre. — Une réunion mixte de l'Institut des banquiers, de l'Association des Chambres de commerce et de l'Association décimale a approuvé à l'unanimité l'arrangement suivant relativement à l'adoption du système décimal pour les monnaies anglaises :

La livre sterling restera l'unité monétaire et sera subdivisée en 1.000 parties appelées « mils ». Toutes les pièces existantes en or et en argent subsisteront donc sans que leur valeur soit changée. En ce qui concerne les pièces de moindre valeur, elles seront d'un, de deux, de trois, de quatre, de cinq ou de dix « mils ». Les deux dernières seront en nickel.

à titre de prêts. A la date du 3 décembre, le gouvernement offrira au public 10 milliards de francs de bons d'épargne.

Deux trésoriers : MM. Mac Adoo et Klotz. — En réponse aux félicitations que lui avait adressées M. Klotz à l'occasion du grand succès remporté par le « Liberty Loan », M. Mac Adoo, secrétaire du Trésor américain, a prié le haut-commissariat de France aux Etats-Unis de transmettre ses remerciements au ministre des Finances « en l'assurant du sincère intérêt avec lequel il suit son œuvre et de son vif désir de coopérer de toutes les façons avec lui et avec ses admirables compatriotes en vue d'aboutir à une conclusion prochaine et victorieuse de la guerre ».

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 7 novembre 1917, accuse, sur celui du 31 octobre 1917, les variations suivantes :

	31 octob. 1917	7 nov. 1917	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.405	2.405	»
— argent.....	114	118	+ 4
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.024	1.015	- 9
Portefeuille d'es-compte.....	11.737	11.515	- 222
Avances.....	14	8	- 6
Portefeuille titres....	116	110	- 6
Circulation.....	10.400	10.404	+ 4
Dépôts.....	5.686	5.529	- 157

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
15 sept....	2.404	105	714	9.475	5.504	10.997	10	5
22 — ...	2.404	108	764	9.604	5.972	11.266	9	»
30 — ...	2.404	102	987	10.205	6.541	15.633	9	»
6 oct....	2.404	103	1.019	10.367	6.020	12.058	9	»
15 — ...	2.404	103	1.002	10.296	5.943	12.005	13	»
23 — ...	2.405	109	992	10.139	5.735	11.543	10	»
31 — ...	2.405	114	1.024	10.400	5.686	11.737	14	»
7 nov....	2.405	118	1.015	10.404	5.529	11.515	8	»

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Les difficultés de l'alimentation : les céréales panifiables en 1917-1918. — Le rapporteur de la Commission du budget du Landtag, au cours d'un débat sur les questions alimentaires, a mis en garde contre un trop grand optimisme relativement à la récolte des céréales panifiables, a reconnu que celle-ci est cependant très supérieure à celle des céréales fourragères, et a émis l'avis qu'il faudrait faire entrer, dans le pain, de l'orge, de l'avoine, et surtout des pommes de terre.

De son côté, le sous-secrétaire d'Etat de l'Alimentation, après avoir déclaré que la récolte de céréales panifiables, très variable suivant les régions, est, dans l'ensemble, moyenne, a fourni une indication intéressante : « Le résultat de l'estimation préliminaire de la récolte est inférieur aux espérances, mais il convient d'admettre que l'éva-

luation a été particulièrement prudente, à cause de l'introduction des cartes d'exploitation et de la responsabilité des communes. »

Ainsi que le reconnaît la *Frankfurter Zeitung* du 18 octobre 1917, l'insuffisance de la récolte des céréales panifiables est attestée par le fait que la quantité de farine allouée à la ville de Francfort a été réduite de 10 %.

Le pain. — Revenant sur la question du pain la *Gazette de Francfort* du 20 octobre déclare que de nouveaux renseignements établissent que, par suite de l'insuffisance des récoltes de céréales, la question se pose en Allemagne de savoir quelle ration de pain pourra être servie, et quelle sera la composition du pain. Devant la Commission du budget du Landtag de Prusse, le sous-secrétaire d'Etat de l'Alimentation a confirmé les informations récemment publiées au sujet de l'emploi des pommes de terre pour la panification, à partir du 1^{er} novembre. Cette mesure est nécessaire, si on veut éviter une diminution de la ration de pain.

Dans certaines villes, on n'a pas attendu le 1^{er} novembre 1917 pour étendre la farine de céréales au moyen de pommes de terre. Il en est ainsi à Dresde par exemple, où la Commission pour la défense des intérêts des consommateurs se plaint de la diminution de la qualité du pain dans lequel entrent des pommes de terre : elle demande que la fabrication du pain soit sévèrement contrôlée, que les pommes de terre soient utilisées le plus vite possible sous forme de farine laminée, et que le pain ne puisse être vendu que quatre jours au moins après la cuisson, afin d'éviter qu'il ne contienne beaucoup d'eau.

D'après des déclarations faites au Conseil municipal de Leipzig, la mauvaise qualité du pain est cause de 33 % des maladies d'intestin et d'estomac.

Plus de 10.000 succédanés (ersatz) ! — Un rapport officiel de l'Office de l'Alimentation au ministère de la Guerre confirme l'influence énorme du blocus sur la vie économique de l'Empire allemand. Depuis le commencement de la guerre, l'industrie chimique en Allemagne a dû pourvoir en ayant recours à des substitutions, au manque absolu de plus de 10.000 articles dont 7.000 dans le domaine de l'alimentation et 3.000 dans les fabrications de guerre.

Au commencement de 1917 le nombre de ces nouveaux produits n'était que de 2.000, dont 1.200 pour l'alimentation. Ce fait prouve que l'influence du blocus s'est partout fait sentir pendant cette année.

Le manque de tissus et d'articles de bonneterie a forcé de restreindre encore le petit nombre des vêtements et des étoffes dont la vente était restée libre. Il faut, désormais, des permis pour acheter des bas de coton, des couvertures, des cols, des manchettes, des fourrures imitation, des velours de coton, du linge de table, des matelas, des tissus d'ameublement — articles qui jusqu'ici n'étaient pas soumis à la réglementation. Les étoffes en soie pure ou mélangée restent libres ; les autres ne peuvent être vendues sans permis qu'à raison d'un coupon de 30 centimètres à une même personne.

La Cote officielle des valeurs en Allemagne. — On mande de Berlin que le *Bundesrath* a pris toutes les dispositions pour la publication officielle des cotes de valeurs en Allemagne. La date a été fixée au 1^{er} décembre. On dit que cette mesure vise surtout l'établissement d'une base pour le calcul des impôts par le fisc.

AUTRICHE-HONGRIE

L'impôt sur les boissons. — Le ministre des Finances a déposé à la Chambre des députés un projet de loi aux termes duquel le taux de l'impôt est

porté de 80 heller à 2 couronnes par bouteille de vin mousseux de raisin, et de 20 à 60 heller par bouteille de vin mousseux de fruits. Un autre projet prévoit l'introduction d'un impôt sur la production du vin qui doit être de 32 couronnes par hectolitre de vin, de moût de vin, de vin de baies, de vin de malt et d'hydromel, et de 8 couronnes pour les vins de fruits et les moûts de fruits.

Le nouvel impôt sur les vins doit rapporter 112 millions de couronnes, ce qui constitue une plus-value de 98 millions par rapport au rendement atteint en ce moment ; il faudra déduire de ce chiffre les versements à effectuer aux pays de la Couronne pour compenser l'impôt sur les vins jusqu'alors perçu par les pays.

La pénurie des pommes de terre. — L'Office autrichien d'alimentation a décidé, par une ordonnance du 1^{er} août dernier, la saisie de la totalité de la récolte de pommes de terre. Jusqu'alors, cette mesure n'avait jamais été prise. En 1914, le commerce des pommes de terre était resté libre ; en 1915, il en avait été de même, un plan de livraison à l'Etat prévu par le service de l'alimentation n'ayant pas été appliqué. En 1916, les seules restrictions apportées à la liberté du commerce et de l'emploi des pommes de terre ont été l'interdiction de donner ces tubercules au bétail, et l'obligation, pour les régions productrices, de livrer certains contingents aux régions déficitaires ; l'inefficacité de ces dispositions a été établie par l'extrême pénurie des pommes de terre qui s'est produite dans les villes, dès le début de l'année 1917.

La saisie des pommes de terre, en 1917, a été vivement combattue par les paysans et par les grands commerçants ; on a fait valoir, en ce sens, que l'administration n'avait pas les moyens de prendre livraison des pommes de terre et d'en assurer le transport, et que les populations rurales opposeraient une résistance insurmontable à la saisie des pommes de terre, entraînant l'interdiction de les employer pour l'alimentation du bétail. Au contraire, les organes des consommateurs ont insisté sur la nécessité d'assurer l'alimentation des villes.

Finalement, il a été décidé que le commerce des pommes de terre redeviendrait libre dès que 2 millions de tonnes auraient été fournies pour la population civile ; de plus, pour activer les livraisons, une prime de 5 kr. par 100 kilos a été accordée pour les pommes de terre livrées avant le 30 novembre 1917.

La raison de ces mesures est donnée par l'information suivante publiée par la *Gazette de Francfort* :

« On évalue la récolte autrichienne des pommes de terre à 7 ou 8 millions de tonnes, contre 11 millions 1/2 de tonnes en 1913. Sur cette quantité, 2 millions de tonnes environ seront réservées pour l'armée et 1.500.000 à 1.800.000 pour les semences. Il ne resterait donc pour la population civile que 4 millions de tonnes au maximum. »

Production houillère de l'Autriche. — On mande de Vienne, qu'après une longue interruption, les autorités publient de nouveau la production houillère de l'Autriche. Du 1^{er} janvier au 31 août elle a atteint 25.258.346 tonnes, en diminution de 2 millions 315.813 par rapport à la période correspondante de 1916.

En faveur de l'exportation autrichienne. — L'activité de nos ennemis dans le domaine de la reprise de leurs exportations après la guerre est particulièrement à signaler. D'après la *Wiener Zeitung*, le ministre autrichien du Commerce a créé une Commission spéciale pour le commerce d'exportation. Elle se compose de 45 membres nommés par le ministre et comprend, non seulement des exportateurs professionnels, mais des représentants des

principales industries intéressées à l'exportation. Elle agit sous le contrôle d'un commissaire du gouvernement, et a pour fonction de coopérer avec celui-ci à la préparation du passage à l'état de paix.

Revue Commerciale

Les récoltes mondiales. — Le *Bulletin de l'Institut International d'Agriculture de Rome* annonce que les récoltes sont partout rentrées et les battages sur le point d'être terminés dans la plupart des pays. Les évaluations que les différents gouvernements avaient établies lorsque la récolte était encore sur pied ou venait d'être moissonnée ont été remplacées par des constatations plus précises basées sur les quantités réellement recueillies. Qu'on additionne les données de ces constatations pour tous les pays qui les ont rendues publiques et l'on saura le plus exactement qu'il soit possible quelles sont les disponibilités de l'ensemble de ces pays pour la campagne de consommation 1917-1918. Jamais, peut-on dire, pareille question n'a revêtu un caractère d'aussi brûlante actualité qu'à présent. Il n'y a pas de jours que la grande presse ne consacre à son étude bon nombre de ses colonnes.

En ce qui concerne le *froment*, la production totale de l'Espagne, la France, l'Ecosse, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, le Canada, les Etats-Unis, l'Inde, le Japon et l'Algérie atteint 482.952.000 quintaux, ce qui représente 99 % de la production de 1916 et 85,2 % de la moyenne des chiffres enregistrés pendant la période de 1911 à 1915.

La récolte de 1917 est donc au total légèrement inférieure à celle de 1916, de plus, elle l'est également par rapport à la récolte moyenne quinquennale de 1911 à 1915.

Pour le *seigle*, la production totale de 1917, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse, au Canada et aux Etats-Unis, se chiffre par 38.168.000 quintaux, soit 94,8 % de la précédente et 92,5 % de la moyenne des cinq années 1911-1915.

La situation, en ce qui concerne cette céréale, est donc relativement meilleure que celle du froment et il en est de même pour l'orge, qui montre, dans les mêmes pays, sauf l'Inde, une production de 112.596.000 quintaux, soit 99,7 0/0 de celle de 1916 et 95,4 0/0 de la moyenne des quantités récoltées pendant la période de 1911 à 1915.

Pour l'avoine et le maïs, la situation par contre est satisfaisante. La récolte totale de l'avoine pour les mêmes pays que pour le froment, à l'exception de l'Inde et du Japon, atteint 371.325.000 quintaux ou 116,3 % de la production de 1916 et 114 % de la moyenne de la période quinquennale 1911-1915. Les données de la production pour le maïs en Espagne, Italie, Suisse, Canada et Etats-Unis font ressortir un rendement de 846.211.000 quintaux ou 123,7 0/0 de celui de 1916 et 115,4 0/0 de la moyenne des chiffres enregistrés pendant la période 1911-1915.

Au sujet des autres céréales, on annonce que la production américaine des pommes de terre est en augmentation d'environ 60 0/0 sur celle de 1916. Une autre majoration de 22 % est à noter en ce qui concerne la production vinicole italienne.

Pendant les neuf premiers mois de l'année en cours, les exportations de blés des Etats-Unis se sont élevées à 91.505.000 bushels contre 113.828.581 bushels en 1916, soit 32.026.750 hectolitres au lieu de 39.840.003 hectolitres pendant les neuf premiers mois de l'année dernière. En 1916, les exportations pour toute l'année se sont élevées à 154.519.892 bushels ou 54.081.962 hectolitres.

Pour la même période, les exportations de farines des Etats-Unis ont atteint 8.793.000 barils contre

11.222.119 barils en 1916, ou 7.826.000 quintaux et 9.987.583 quintaux respectivement. Pendant l'année 1916, les exportations totales de farine des Etats-Unis se sont élevées à 14.012.311 barils, soit 12 millions 470.687 quintaux.

La production du pétrole dans le monde. — La production du pétrole dans le monde en 1916 et 1915 et depuis 1857 s'établit ainsi, d'après les chiffres réunis par le Service géologique des Etats-Unis :

	Production en 1915		Production en 1916	
	Barils (*) de 42 gallons	En 0/0	Barils de 42 gallons	En 0/0
	(Milliers de barils)		(Milliers de barils)	
Etats-Unis.....	281.104	65.73	300.767	65.29
Russie.....	68.548	16 03	72.801	15.81
Mexique.....	32.911	7.69	39.817	8.64
Indes.....	12.387	2.90	13.174	2.86
Roumanie.....	12.030	2.81	10.298	2.24
Ind. hollandaises	8.203	1.92	8.229	1.79
Galicie.....	4.159	0.97	6.462	1.40
Japon et Panama.	3.118	0.73	2.997	0.65
Pérou.....	2.487	0.58	2.551	0.55
Trinité.....	750	0.18	1.000	0.22
Allemagne.....	996	0.23	996	0.22
Argentine.....	516	0.11	870	0.19
Egypte.....	222	0.05	411	0.09
Canada.....	215	0.05	198	0.04
Italie.....	40	0.01	43	0.01
Autres pays.....	10	0.01	25	0.01
	427.696	100.00	460.639	100.00

Total de la production
de 1857 à 1916 inclus

	Barils de 42 gallons	En 0/0
	(Milliers de barils)	
Etats-Unis.....	3.917.328	60.46
Russie.....	1.763.583	27.22
Mexique.....	163.088	2.52
Indes.....	162.174	2.50
Roumanie.....	140.311	2.16
Indes hollandaises.....	89.821	1.39
Galicie.....	142.494	2.20
Japon et Panama.....	33.167	0.51
Pérou.....	19.345	0.30
Trinité.....	3.819	0.06
Allemagne.....	14.957	0.23
Argentine.....	1.903	0.03
Egypte.....	1.760	0.03
Canada.....	23.907	0.37
Italie.....	890	0.02
Autres pays.....	397	0.02
	6.478.944	100.00

(*) Le baril de 42 gallons équivaut à 159 litres environ.

Les quantités que les Etats-Unis ont mises sur le marché en 1916 ont été en augmentation de 19 millions 663.054 barils, ou près de 7 0/0 par rapport à 1915. Dans le même temps où la production de ce pays marquait une augmentation notable, son importance, par rapport à la production du monde diminuait de 65,73 à 65,29 0/0.

PETITES NOUVELLES

◆ On annonce qu'un projet de loi sera prochainement déposé par M. le Ministre des Finances, en vue de la démonétisation des pièces d'argent à l'effigie de Napoléon. De nouvelles pièces seront frappées avec le métal ainsi récupéré. Si la crise des autres monnaies d'argent et des sous continue, la démonétisation en sera demandée.

◆ Par décret royal, la Rente extérieure espagnole estampillée peut être déposée à la Banque d'Espagne sans être nationalisée et sans perdre son caractère de titre estampillé. Tout porteur qui ne veut pas nationaliser son titre avec sa garantie peut effectuer des opérations de crédit et continuer à toucher les coupons à l'étranger, les titres conservant toutes les conditions de dette extérieure.

◆ Nous indiquons dans notre dernier numéro que les Bourses italiennes devaient rouvrir leurs portes. Mais lundi matin, un décret du gouvernement italien a prescrit le maintien de la fermeture temporaire de toutes les Bourses italiennes. Les liquidations relatives aux opérations de Bourse, non exécutées à la date du 31 octobre dernier et soumises à des moratoria déjà expirés, resteront simplement différées, à la condition que le commissariat de la Bourse ait été préalablement informé de cette non-exécution.

◆ Le Crédit Mobilier Français a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois d'octobre 1917 a été de :

724.846 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 26.444 onces d'or fin pour les mines des autres districts, soit un total de : 751.290 onces d'or fin d'une valeur de 3.191.279 livres sterling, contre 738.231 onces d'or d'une valeur de 3.135.807 livres sterling pour le mois de septembre 1917, qui se décomposaient comme suit : 712.881 onces d'or pour les mines du Witwatersrand, 25.350 onces d'or pour les mines des autres districts.

D'autre part, le nombre d'indigènes employés par les membres de l'Association relative à la main-d'œuvre du Witwatersrand et par les entrepreneurs a été de : 170.331 dans les mines d'or, 11.841 dans les mines de charbon, 4.620 dans les mines de diamant. Soit, ensemble, 186.792.

Marché Financier

Paris, le 22 novembre 1917.

Marché peu actif dans son ensemble, mais néanmoins présentant d'assez bonnes dispositions.

Fermeté de nos rentes, des établissements de crédit et de nos actions de chemins de fer. Valeurs russes toujours faibles. Métallurgie sans variation. Activité des caoutchoutières.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 59,75 ; 5 %, 87,80 ; Banque de France, 5.200 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.060 ; Crédit Foncier, 635 ; Crédit Lyonnais, 1.125 ; Compagnie Algérienne, 1.372 ; Actions Est, 760 ; P.-L.-M., 915 ; Orléans, 1.093 ; Midi, 895 ; Nord, 1.275 ; Ouest, 693 ; Métropolitain, 425 ; Nord-Sud, 144 ; Omnibus, 425 ; Voitures à Paris, 383,50 ; Suez, 4.690 ; Thomson-Houston, 851 ; Boléo, 940 ; Pennaroya, 1.315 ; Extérieure, 114,15 ; Russe 5 % 1906, 62,25 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 60,50 ; Andalous, 407 ; Saragosse, 440 ; Rio-Tinto, 1.825 ; Briansk, 270 ; Prowodnik, 221 ; Naphte, 285 ; Tréfileries du Havre, 290 ; Monbard-Aulnoye, 538 ; Etablissements Bergougnan, 1.555.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 735 ; Maltzof, 375 ; Platine, 439 ; Cape Copper, 113,50 ; De Beers ordinaire, 360 ; Mount Elliott, 133 ; Spassky 40 ; Bakou, 1.332 ; Utah, 570 ; Spies, 16 ; Chartered, 23,50 ; East Rand, 12,50 ; Rand Mines, 81 ; Modderfontein B, 237,50 ; Malacca ordinaire, 150,50 ; Financière des Caoutchoucs, 265.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.